

VOYAGE

FAIT PAR ORDRE DU ROI

EN 1768,

Pour éprouver les montres marines inventées par M. le Roy,

Par M. CASSINI, Fils.

AVEC

LE MÉMOIRE

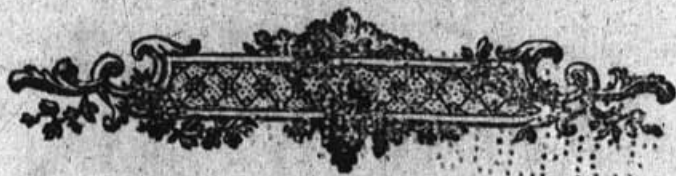
SUR LA MEILLEURE MANIÈRE

DE MESURER LE TEMS EN MER,

Qui a remporté le prix double au jugement de l'Académie
Royale des Sciences.

CONTENANT la description de la montre à longitudes, présentée
à SA MAJESTÉ le 5 Août 1766.

PAR M. LE ROY l'aîné, Horloger du Roi.



A PARIS, RUE DAUPHINE,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roi pour
l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LXX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

RECEIVED
JAN 10 1962

T A B L E

D E S M A T I E R E S.

P R E M I E R E P A R T I E.

	Pag. 1
<i>RELATION historique du voyage.</i>	
<i>Pêche de la morue sur le grand banc ; façon d'apprêter la morue verte.</i>	3
<i>Description de l'isle S. Pierre , proche de Terre-Neuve.</i>	14
<i>Façon d'apprêter & de sécher la morue à l'isle S. Pierre.</i>	17
<i>Description de la ville de Salé sur la côte d'Afrique.</i>	26

S E C O N D E P A R T I E.

<i>Journal des observations astronomiques.</i>	49
<i>Observations faites au Havre-de-Grace , pour régler les montres marines sur le mouvement & l'heure du tems moyen.</i>	51
<i>Nouvelles observations pour établir leur mouvement.</i>	59
<i>Observations faites à l'isle S. Pierre proche de Terre - Neuve.</i>	65
<i>Résultat de ces observations ; vérification des montres.</i>	71
<i>Longitude de l'isle S. Pierre , déterminée par les montres.</i>	72
<i>Détermination de la latitude de l'isle S. Pierre.</i>	74
<i>Observations faites à Cadix.</i>	76
<i>Résultat de ces observations ; vérification des montres.</i>	84
<i>Longitude de Cadix déterminée par les montres.</i>	87
<i>Observations faites à Brest.</i>	91
<i>Résultat de ces observations ; vérification des montres.</i>	94
<i>Longitude de Brest , déterminée par les montres.</i>	95
<i>Tableau général de l'épreuve des montres.</i>	98
<i>Récapitulation & conclusion de l'épreuve des montres marines.</i>	109

T R O I S I E M E P A R T I E.

<i>Réflexion sur l'usage des montres marines.</i>	115
<i>Méthode simplifiée de trouver l'heure en mer.</i>	119

Construction des nouvelles tables horaires.

128

Usage de ces tables.

130

Pour trouver l'heure du lieu du vaisseau.

141

Pour trouver la latitude d'un lieu.

139

Pour déterminer l'erreur d'un instrument.

141

Fin de la Table des matieres.*AVANT-PROPOS.*

AVANT-PROPOS.

LA solution du fameux problème des longitudes est devenue depuis quelques années l'objet de l'attention & des travaux des sçavans. La mécanique & l'astronomie s'occupent à l'envi de cette importante recherche; & les têtes couronnées concourent à la gloire des inventeurs, en secondant leurs efforts par des encouragemens & des secours, en un mot, par cette protection qui immortalise les souverains & qui fait éclore les grands génies. Combien de voyages entrepris & exécutés à grands frais, viennent de prouver l'attention & l'estime accordées aux sciences dans un siècle de lumière, & sous des gouvernemens éclairés !

M. Harrison, célèbre artiste Anglois, propose une montre de longitude. Trois différens voyages sont entrepris pour l'éprouver (1); cet exemple excite l'émulation des artistes François. Il s'élève plusieurs rivaux de M. Harrison, qui prétendent à la même découverte par les mêmes moyens; entr'autres MM. le Roy & Berthoud, présentent des montres de longitude; elles sont bientôt soumises à des épreuves de tous les genres répétées dans trois différens voya-

(1) Le premier en 1736, de Londres à Lisbonne; le second en 1761, de Londres à la Jamaïque; le troisieme en 1764, de Londres à l'isle de la Barbade.

ges ; rien n'est épargné pour procurer des vérifications décisives qui servent à constater le succès des inventeurs.

Le premier voyage entrepris en France pour la vérification des montres marines , est dû à M. le marquis de Courtanvaux, qui, animé d'un zèle peu commun pour les sciences, & jaloux de la gloire de sa nation, fit équiper en 1767 une frégate à ses frais, pour éprouver les montres de M. le Roy, dans un voyage dont le projet seul eût mérité des éloges, & dont l'exécution lui donne de justes droits à la reconnoissance du public.

Peu de temps auparavant, M. le duc de Choiseul avoit procuré à M. Berthoud la facilité de faire à Brest différens essais de sa montre sur la mer.

Ces premières épreuves éclairent les artistes sur les défauts de leurs ouvrages ; elles raniment leur zèle, en les flattant d'un succès prochain ; ils corrigent, ils perfectionnent, & dans peu leurs nouveaux efforts demandent un nouvel examen ; une seconde épreuve est accordée.

Les montres de M. le Roy sont envoyées dans l'Amérique septentrionale & en Afrique, pour subir une épreuve de plusieurs mois : c'est celle dont je vais rendre compte.

D'un autre côté, M. Pingré est chargé de la montre de M. Berthoud, & passe en Amérique pour faire, dans un long voyage, des expériences relatives à cet objet.

Tel est le précis des diverses tentatives faites en France depuis six ans, au sujet de la solution du problème des longitudes; sur cet exposé, l'on ne sçait ce qu'on doit admirer le plus, ou des efforts des inventeurs, ou du zele du gouvernement à les seconder. Je ne dois point oublier de faire aussi mention de deux autres voyages intéressans; sçavoir, celui de M. de Charnieres, & celui de M. l'Abbé Rochon: ils ont également pour but la détermination des longitudes; mais les moyens employés sont différens. On a déjà vu avec quel succès M. de Charnieres a employé le megametre; la lunette de M. l'Abbé Rochon ne donne pas de moindres espérances.

Après avoir parlé en général des différens voyages entrepris pour la découverte des longitudes, il me reste à faire une exposition plus particuliere & plus détaillée de celui qui fait le sujet de cet ouvrage.

Les épreuves répétées de MM. les commissaires de l'Académie, à qui les montres marines de M. le Roy avoient été confiées pendant un long espace de temps, celles que venoit de faire M. le marquis de Courtaux le long des côtes de France & de Hollande, avoient donné les plus grandes espérances sur la réussite prochaine de ces montres; mais avant de prononcer un jugement qui devoit être appuyé sur les plus solides fondemens, l'académie desiroit que ces machines fussent encore éprouvées sur mer, dans un voyage où l'on tâcheroit de rassembler tous les avan-

tages possibles & les circonstances les plus propres à des épreuves de tous les genres.

Les vues d'un corps respectable, dont le bien public est le principal objet, ne pouvoient manquer d'être secondées par le ministre. M. le duc de Praslin envisageant sur-tout l'utilité que la marine devoit retirer de cette nouvelle découverte, se porta avec le plus grand empressement au projet d'un voyage qui pût satisfaire à tous les éclaircissemens dont l'académie avoit besoin pour porter son jugement. L'Enjouée, frégate de 28 canons, & nouvellement construite au Havre, fut destinée à cet objet, sous le commandement de M. de Tronjoly, capitaine de vaisseau. Cette frégate devoit aller d'abord relâcher à l'isle Saint-Pierre proche de Terre-Neuve, de-là passer à la côte d'Afrique, & revenir en France, après avoir touché les côtes d'Espagne & de Portugal. M. le Roy devoit s'embarquer sur le bâtiment pour y suivre la marche de ses montres, & un astronome pour en faire l'épreuve, & constater leur marche par les observations les plus exactes, faites dans les différentes relâches. On me fit l'honneur de jeter les yeux sur moi; une commission si honorable ne pouvoit que me flatter, & me faire désirer de répondre dignement au choix du ministre. J'eus l'honneur de lire à l'académie un mémoire, dans lequel j'exposai la méthode que je me proposois de suivre dans la vérification des montres marines; je tâchai de faire voir que le voyage que j'allois entreprendre, tel

qu'il étoit projeté, renfermoit tous les avantages nécessaires à une épreuve complete. L'académie parut approuver mon plan, & je ne songeai plus qu'à en rendre l'exécution digne de son approbation : il me reste à en rendre compte.

J'ai divisé mon ouvrage en trois parties :

Dans la premiere je donne la relation abrégée de la route, & des principaux événemens relatifs à l'épreuve qui en est le sujet; j'y joins quelques remarques sur les pays où je me suis arrêté. L'isle S. Pierre proche de Terre-Neuve, où a été notre premiere relâche, n'est connue que de ceux qui vont y faire la pêche de la morue; je prends occasion, en parlant de cette isle, de donner une idée de la façon dont se fait cette pêche. La ville de Salé, sur la côte d'Afrique, où nous avons été relâcher au sortir de l'isle S. Pierre, est également peu connue. Notre frégate étoit le premier vaisseau de guerre François qui y eût abordé depuis le traité de paix fait avec le roi de Maroc; quelques notes sur Salé & sur ses habitans, pourront peut-être intéresser le lecteur.

La seconde partie comprend toutes les observations astronomiques que j'ai faites dans les différens endroits de relâche, au Havre-de-Grâce, à l'isle Saint-Pierre proche de Terre-Neuve, à Cadix & à Brest; en un mot, toutes les opérations relatives à l'épreuve des montres marines. Tous les sçavans ayant un droit commun d'être appelés pour juges dans une cause si

intéressante, je me propose dans cette seconde partie de les mettre en état de juger mes opérations avant de prononcer sur les montres. J'expose donc sous leurs yeux le journal le plus fidele & le plus circonstancié de mes observations, telles que je les ai rapportées dans le registre original remis à l'académie ; chacun pourra ainsi décider par soi-même, si mes opérations méritent de servir de fondement à un jugement certain, & vérifier les résultats que j'y joins, & que j'offre, moins sous le titre de véritables résultats, que sous celui de différentes combinaisons & d'aspects, sous lesquels j'ai cru que pouvoient se présenter ces observations.

La troisieme partie renferme des remarques sur l'usage des montres marines, leur application à la détermination de la longitude, & les moyens d'en rendre la pratique facile & générale. L'épreuve dont j'étois chargé, m'engageoit naturellement à approfondir cette matiere ; un nouveau moyen est offert aux navigateurs pour connoître leur route sur la mer ; mais quel parti sont-ils en état de tirer de ce nouveau secours ? Ce fut la premiere question que je me fis en commençant mon voyage, & que je desirai pouvoir résoudre par ma propre expérience. Je sentoís toute la difficulté de déterminer la longitude du vaisseau, réduite par le secours des montres, à trouver l'heure en mer. J'examinai donc l'une après l'autre, toutes les méthodes que l'astronomie fournit aux marins, pour juger de leurs avantages & de leur préci-

tion dans la théorie & dans la pratique, & je me décidai en faveur de celle que la commodité de son usage me fit regarder comme la meilleure. J'étois prêt d'atteindre à mon but, une seule considération m'arrêtoit; je voyois combien les travaux de la mer rendent aux marins leurs momens précieux, je me persuadois qu'en vain on voudroit exiger d'eux un travail, auquel le plus grand nombre est peu propre; en un mot, j'étois convaincu que pour être véritablement utile à tous les marins un général, il falloit absolument une méthode courte, facile & telle qu'elle puisse être employée par tous les pilotes. Celle que je préférois pour trouver l'heure en mer, demandoit quelque calcul, & par conséquent ne répondoit point à mes vues; elle pouvoit à la vérité être simplifiée, mais par un travail immense au premier coup-d'œil. L'envie cependant d'être utile, me fit surmonter tout obstacle; j'entrepris bientôt de calculer des tables assez étendues, par lesquelles, connoissant à peu près la latitude du lieu du vaisseau, & ayant pris une hauteur quelconque du soleil, ou d'une étoile, on trouve sur le champ l'angle horaire tout calculé, c'est-à-dire, l'heure vraie du lieu du vaisseau; de sorte que la détermination de la longitude sur mer, par le moyen des montres marines, sera réduite, avec le secours de mes tables, aux simples opérations de prendre une hauteur quelconque du soleil avec l'octant, & de chercher dans ma table quelle heure répond à cette hauteur, & à la latitude

par laquelle on se trouve. La différence de cette heure, comparée à celle de la montre marine, donnera la différence des méridiens, du lieu où l'on est, & du lieu d'où l'on est parti.

L'académie ayant bien voulu me permettre d'enrichir mon ouvrage du mémoire que M. le Roy a joint à ses montres, en les lui présentant, pour concourir au prix, j'en ai formé une quatrième partie; on y verra la description détaillée de l'intérieur des montres, faite par leur auteur, & augmentée de quelques réflexions que notre dernière épreuve lui a fournies pour la perfection de son ouvrage.



RELATION



RELATION
D'UN VOYAGE
A L'ISLE SAINT-PIERRE
PROCHE DE TERRE-NEUVE,
ET AUX CÔTES D'AFRIQUE ET D'ESPAGNE.

PREMIERE PARTIE.

JE reçus vers le milieu du mois de mai l'ordre de M. le duc de Praslin, de me rendre au Havre-de-Grâce, pour y commencer l'épreuve des montres marines de M. Leroy. La frégate l'Enjouée, sur laquelle je devois m'embarquer, se préparoit à mettre à la voile vers la fin du mois, & me laissoit en conséquence peu de temps pour régler les montres avant de les embarquer.

Départ de Paris.

Je partis de Paris le 20 mai avec mon pere; nous arrivâmes le 23 au Havre-de-Grâce, nos observations commencerent le même jour, pour profiter du temps qui étoit

A

RELATION D'UN VOYAGE

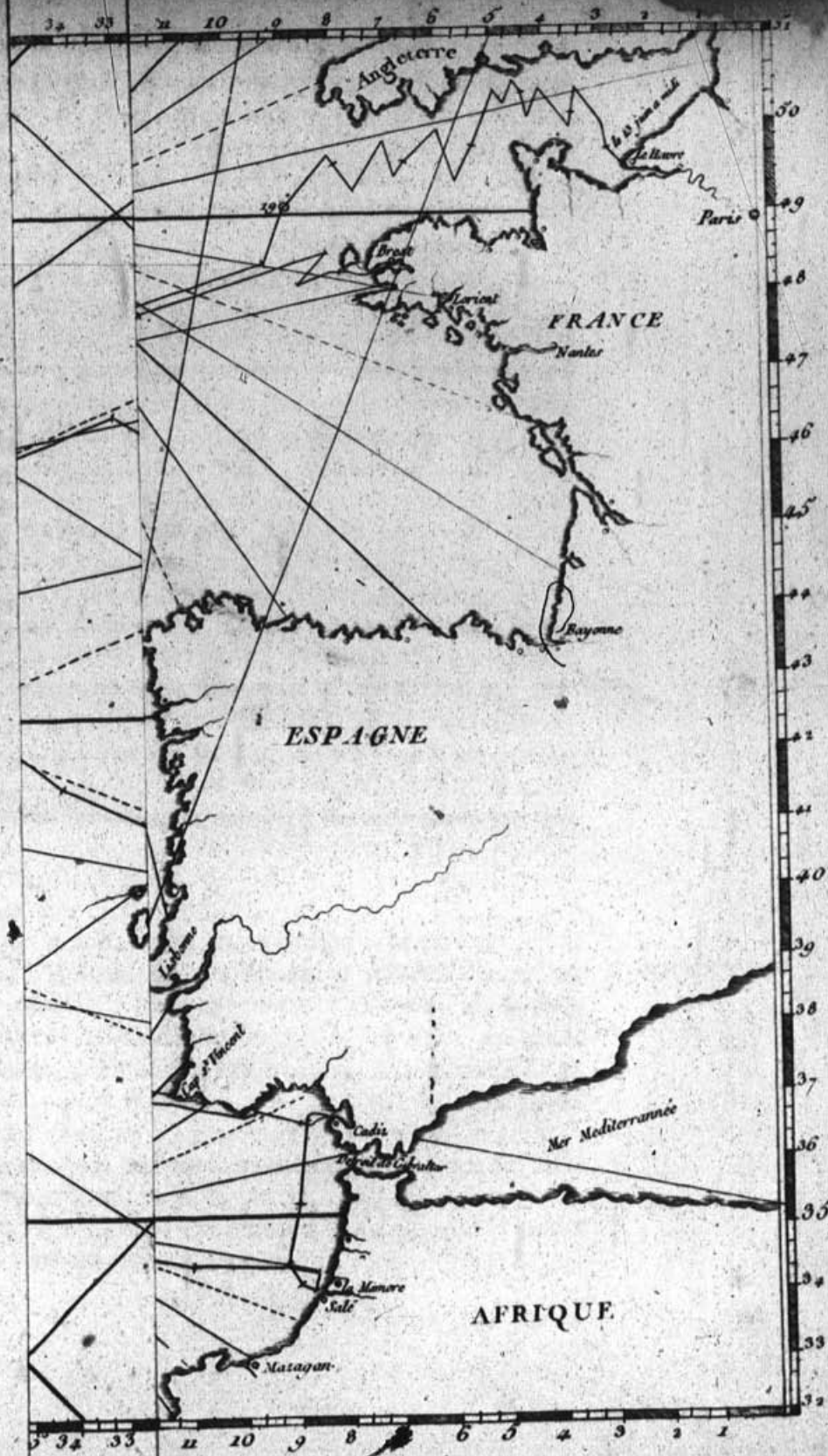
favorable. Nous parvînmes bientôt à mettre ces montres à peu près sur le moyen mouvement; & le 30 mai au matin, après sept jours d'observations, elles furent réglées & transportées sur la frégate. On trouvera le détail de toutes ces opérations dans le journal des observations. (Voyez 2^e Partie, observations du 30 mai).

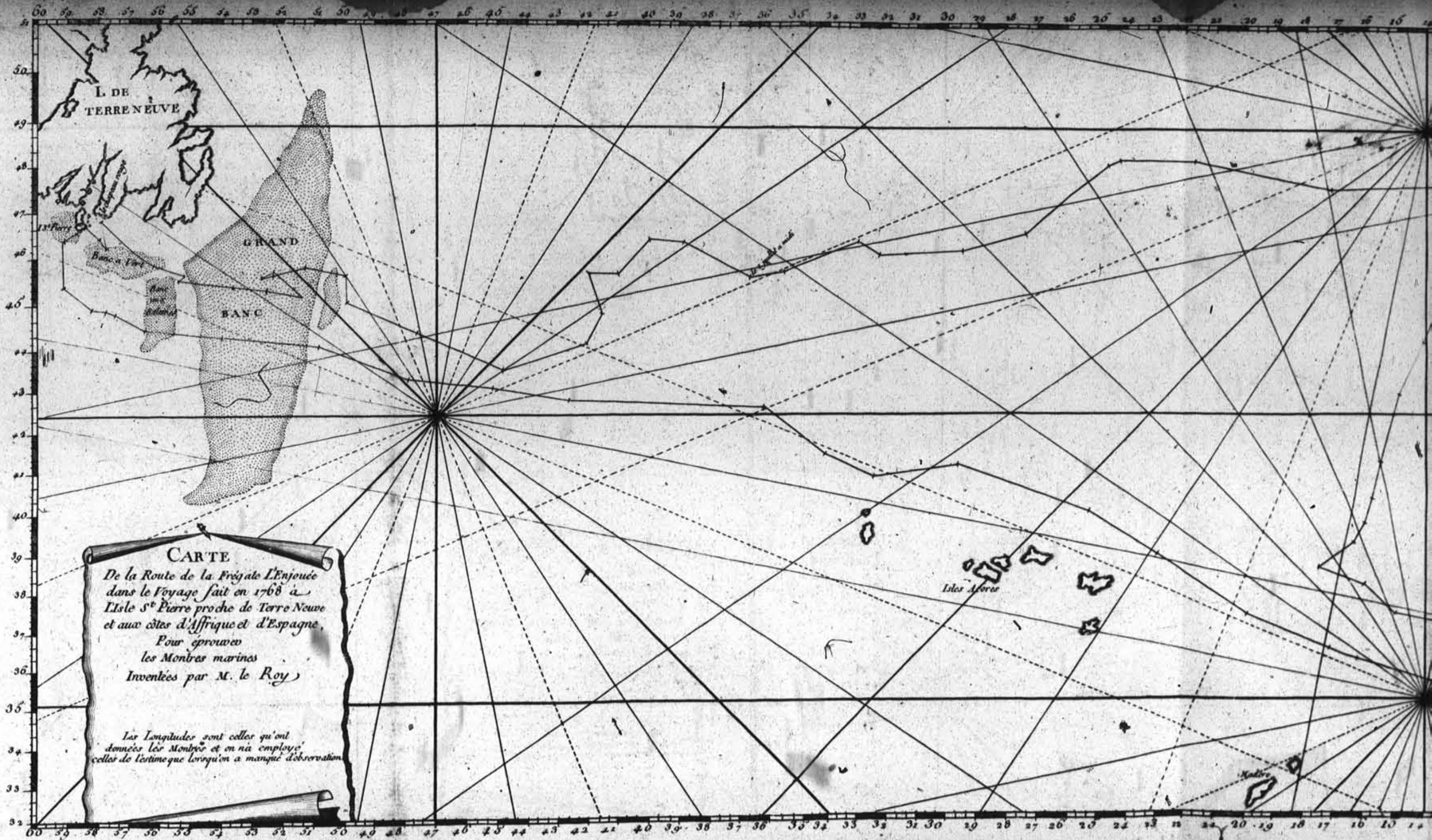
Séjour au Havre.

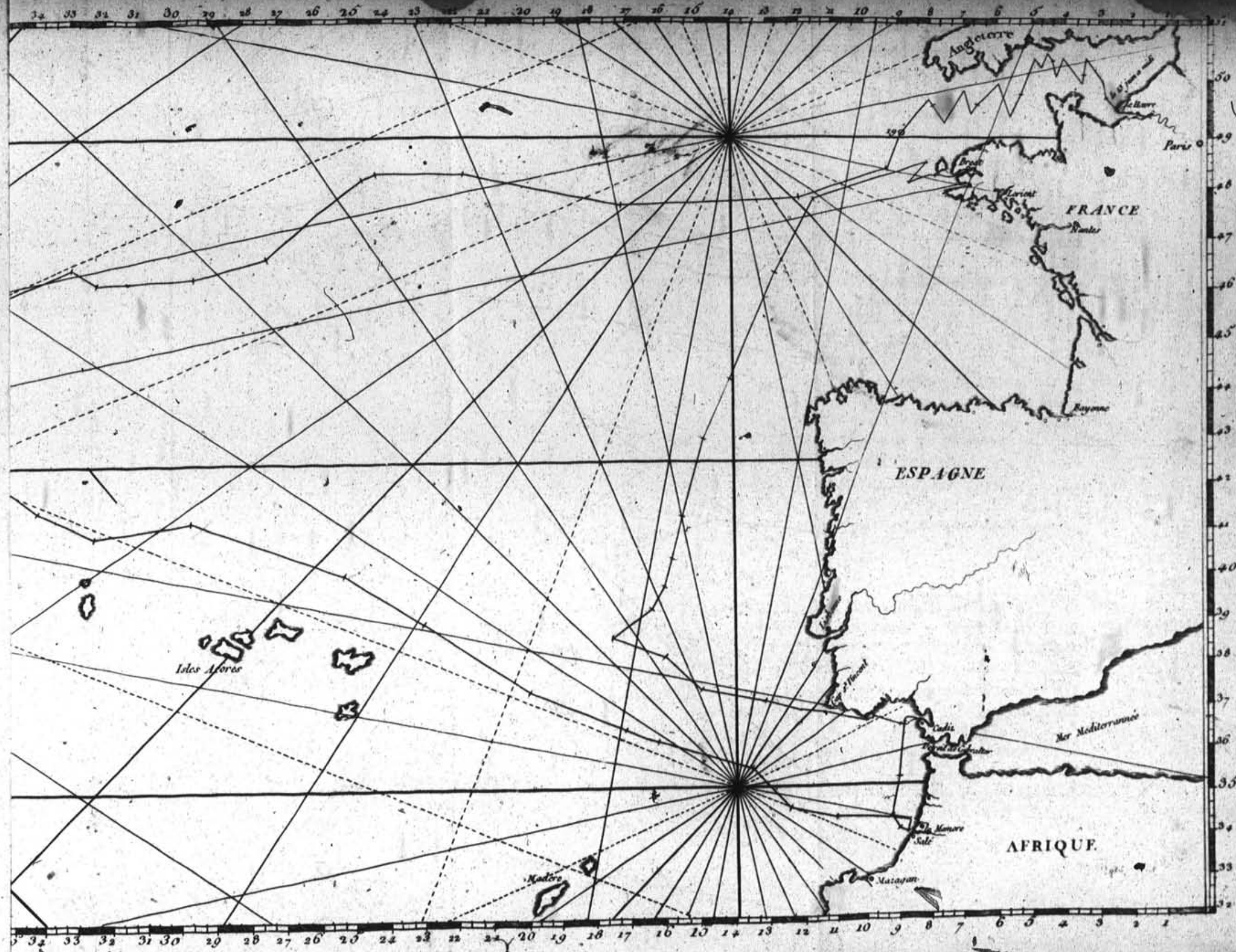
On se préparoit à mettre à la voile le 30 mai à la marée du soir, mais les vents ne le permirent pas; nous ne fûmes pas plus heureux le lendemain ni les jours suivants. Retenus dans le port, tantôt par le vent contraire, tantôt par la marée qui ne rapportoit point assez d'eau, nous nous vîmes forcés d'attendre la marée de la nouvelle lune. Mon père s'en retourna à Paris; je restai au Havre avec M. Wallot, jeune Allemand, rempli de zèle & de talents, que le goût des sciences avoit attiré en France, & que son amour particulier pour l'astronomie avoit engagé à m'accompagner dans ce voyage, pour me seconder dans mes opérations. Nous profitâmes de notre séjour forcé au Havre, pour faire de nouvelles observations qui constaterent parfaitement l'état des montres marines. Le temps de la nouvelle lune étant enfin arrivé, on fit de nouvelles tentatives; elles ne furent pas d'abord plus heureuses que les premières, par les mêmes obstacles. Nous étions prêts de perdre une seconde fois des momens précieux, notre départ alloit encore être retardé d'une douzaine de jours. C'étoit le plus souvent le défaut d'eau qui nous retenoit dans le port; on prit donc le parti d'alléger la frégate, & l'on parvint, par ce moyen, à nous mettre hors du bassin & des levées du Havre, le 13 juin à sept heures du matin. Arrivés en rade, il fallut y mouiller jusqu'au soir, pour donner le temps de reprendre notre artillerie, & tous les équipages dont on avoit allégé le bâtiment. A sept heures du soir nous quittâmes notre ancre, & fîmes voile avec un vent peu favorable.

Départ du Havre-de-Grace.

Nous eûmes presque autant de peine à sortir de la Manche que du port du Havre. Pendant six jours nous ne fîmes que courir des bordées de la côte de France à celle d'Angleterre. Dès le lendemain de notre départ, la mer étant devenue un peu agitée, les nouveaux marins en ressentirent bien-







tôt les effets. Heureusement cette épreuve ne dura pour moi que 24 heures.

Ce fut dans ces premiers jours de notre traversée que je fis l'essai d'un nouveau lock inventé par M. Vallois. Avant que de partir du Havre, j'avois reçu ordre de M. le duc de Praslin, de joindre à l'examen des montres marines, celui de ce nouvel instrument; mes expériences à ce sujet ne furent pas longues; la seconde fois que je fis usage de cette machine, la piece principale se détacha, & fut perdue dans la mer (1); j'y en substituai une seconde que j'avois prise par précaution, celle-ci eut encore le même sort; ces deux accidens me mirent dans l'impossibilité de continuer des expériences trop peu répétées pour que je puisse en rien conclure, si ce n'est que la première chose, dont l'auteur auroit dû s'occuper, étoit de rendre les parties de son lock plus solides, & capables de résister à l'effort des vagues de la mer.

Epreuve d'un
nouveau lock.

L'épreuve des machines relatives à la détermination des longitudes, n'étoit point l'unique objet de notre voyage; M. le duc de Praslin avoit sçu le rendre utile à la marine à plusieurs égards. Outre l'expérience des montres & celle du lock, nous fîmes encore l'épreuve des tablettes propres à faire du bouillon aux malades, & celle de l'eau de mer dessalée par la méthode de M. Poissonnier. En mon particulier je ne fis usage que de cette eau jusqu'à Cadix, où le charbon de

Eau dessalée.

(1) Ce lock consiste en deux pieces: l'une est un cylindre creux ou rouleau de fer-blanc de 8 à 10 pouces de diamètre; dans la concavité sont quatre ailes ou feuilles de fer-blanc inclinées, supportées par un axe qui excède la longueur du cylindre; la seconde piece est une boîte carrée, qui renferme un rouage; ce rouage fait mouvoir des aiguilles sur un cadran divisé.

On fixe cette boîte sur le vaisseau; on prend une chaîne de corde ou de fil de laiton, dont un bout s'attache au rouage & l'autre à l'axe du cylindre; cela fait, on jette le cylindre à la mer. Le vaisseau entraînant après lui le cylindre, l'impulsion de l'eau sur les ailes intérieures le fait tourner avec d'autant plus de rapidité que le vaisseau va plus vite & fait plus de chemin. Ce mouvement de rotation du cylindre se communique alors au rouage par la chaîne qui joint l'un & l'autre, & les aiguilles venant à tourner, marquent sur un cadran, des parties évaluées au nombre de revolutions du cylindre; d'où l'on déduit, au moyen d'une table, la quantité de chemin que l'on a fait. Lorsque j'en fis l'épreuve, ce fut le cylindre qui se détacha.

terre nous manqua. Cette épreuve, jointe à celle que l'on eut déjà faite dans plusieurs voyages de long cours, prouve la salubrité de l'eau dessalée, & confirme le jugement qu'en a porté l'académie.

Ce ne fut qu'après six jours de route, c'est-à-dire le 18 juin au soir, que nous nous jugeâmes hors de la Manche. Nous n'eûmes point à nous plaindre de cette mer, qui est quelquefois très-rude; nous étions, il est vrai, dans la belle saison; il n'y eut donc que les vents contre nous, c'étoit sans doute le plus fâcheux obstacle; rien en effet de plus désagréable que de se voir toujours repoussé de la route que l'on veut tenir. Nous allions vers l'ouest précisément dans la saison & dans le parage où les vents soufflent le plus ordinairement de cette partie; néanmoins malgré l'opiniâtreté presque perpétuelle du vent à nous contrarier, nous atteignîmes, au bout de 28 jours de trajet, l'acore (1) de l'est du Banc de Terre-Neuve, communément appelé le *Grand-Banc*. Le 9 juillet les approches de ce triste séjour nous furent annoncées par un petit brouillard que les marins appellent *brume*. Il s'éleva le matin: tant qu'il n'augmenta pas, il fit très-chaud, le thermometre de M. de Reaumur étoit à midi à 21 degrés, il n'avoit point encore monté si haut; vers les 1 heure, la brume s'épaissit de plus en plus, l'air se rafraîchit, & le même thermometre à 3 heures, n'étoit plus qu'à 13 deg. au-dessus de 04. Les vents d'ailleurs devinrent très-favorables, & nous firent faire beaucoup de chemin en bonne route; avantage rare qui ne fut pas de longue durée; à minuit le vent tomba absolument, & le calme dura ainsi que la brume jusqu'au midi du lendemain 10 juillet.

Arrivée sur le
banc de Terre-
Neuve.

Il y avoit déjà plusieurs jours que l'on sondoit, l'estime nous mettant fort près du *Grand-Banc*. Enfin le 11 juillet à 5 heures $\frac{1}{2}$ du soir, ayant jetté la sonde, on trouva fond par 84 brasses. Pendant que l'on sondoit, un matelot à tout hazard jetta une ligne; elle fut à peine au fond qu'il s'y prit une morue; le poisson & la sonde arriverent presqu'en même

(1) L'on appelle ainsi, l'extrémité, la lisière, ou le bord d'un banc de sable.

temps à bord, & confirmerent l'un & l'autre notre arrivée sur le Grand-Banc (1).

Le banc de Terre-Neuve est fameux par la quantité de morues qui s'y trouvent, & par la pêche qu'y viennent faire tous les ans les Anglois & les François, seuls possesseurs de cette branche du commerce dans cette partie du monde. Ce banc de sable s'étend (2) depuis le 41^{me} degré de latitude jusqu'au 49^{me} degré & demi environ; il peut avoir près de 80 lieues dans sa plus grande largeur. On trouve, généralement parlant, de la morue dans toute cette étendue immense; mais les pêcheurs remarquent que la partie du banc comprise depuis 43 jusqu'à 46 degrés de latitude, est communément celle où la morue donne le plus abondamment, sur-tout vers l'acore de l'est. Les bâtimens destinés à la pêche partent de France pour le Grand-Banc, depuis la fin de février jusqu'à la fin d'avril. Heureux cependant ceux qui peuvent y être rendus vers le milieu de ce dernier mois! C'est alors que jusqu'aux environs du 15 juin, la pêche est la plus abondante; passé ce temps, le capelan allant déposer ses œufs sur les différentes côtes de Terre-Neuve (3), attire la morue, qui en le poursuivant, abandonne le Grand-Banc jusqu'au commencement de septembre, où, toujours avide à poursuivre sa proie, elle y est ramenée par ce même capelan qui abandonne la côte & gagne le large. La pêche alors redevient sur le Grand-Banc presque aussi abondante

Pêche de la morue.

(1) On ne trouve point de morue en pleine mer, ce poisson se tient toujours sur les hauts-fonds.

(2) Depuis 49 degrés $\frac{1}{2}$ environ de latitude à l'orient de l'isle de Terre-Neuve, jusqu'à la côte de la Nouvelle Angleterre, il regne une suite de bancs de sable. Celui de Terre-Neuve, qui prend son nom de l'isle qui en est voisine, est le plus considérable de tous, & même de tous les bancs connus, soit dans l'Océan, soit dans les autres mers: c'est donc avec raison qu'on l'appelle le Grand-Banc, il a environ 80 lieues dans la plus grande largeur: ses limites, au reste, ne peuvent être parfaitement exactes, par la difficulté de bien marquer un banc sur une carte, sur-tout dans un parage où le ciel permet rarement de faire des observations de latitude.

(3) Le capelan est un petit poisson de la longueur & de la grosseur à peu près de la sardine; il est cependant un peu moins plat & moins large; il est la proie de la morue, qui en est extrêmement avide.

pendant les mois de septembre & d'octobre, qu'elle l'avoit été en mai & en juin. Plusieurs bâtimens font en conséquence deux voyages par an sur le Grand-Banc; profitant du temps où la morue se jette vers les côtes, ils reviennent en France vendre leur pêche, & faire de nouvelles provisions de vivres & de sel. Il n'y a gueres à la vérité que les bâtimens d'Olonne (1) qui fassent ainsi deux voyages par an sur le Grand-Banc, les autres y restent 6 & 7 mois entiers, & ne s'en reviennent que lorsque les vivres commencent à leur manquer, à moins d'avoir fait une prompte & abondante pêche, ce qui arrive rarement. Les pêcheurs se plaignent tous de ce que la pêche de la morue devient de plus en plus ingrate. Avant & après la guerre de 1744, la morue donnoit sur le Grand-Banc avec la plus grande abondance, & faisoit la fortune des pêcheurs & des armateurs; mais depuis la dernière paix, le produit de la pêche est presque réduit au tiers de ce qu'il étoit auparavant; sans doute, parce que l'appas d'une petite fortune a multiplié le nombre des bâtimens, & partagé le profit en même raison.

La morue que l'on pêche sur le Grand-Banc, est celle que l'on mange en France sous la dénomination de morue verte ou morue fraîche; on la sale dans le bâtiment aussitôt qu'elle est prise, & elle se conserve ainsi dans le sel pendant tout le temps de la pêche & jusqu'au retour en France. L'opération d'apprêter & de saler la morue, demande beaucoup de soin (2).

(1) Les principaux endroits où l'on arme en France des bâtimens pour la pêche de la morue, sont: Saint Malo, Granville, Honfleur, Saint Jean-de-Luz, Olonne & Bayonne.

Façon de trancher & de saler la Morue verte.

(2) Le pêcheur n'a pas plutôt attiré à bord la morue qui s'est attachée à sa ligne, qu'il lui arrache la langue; cette morue passe de-là entre les mains du *décolleur*. Celui-ci avec un couteau, dont la lame à deux tranchants imite la lancette, ouvre la morue depuis l'anus jusqu'à la gorge, qu'il coupe en travers jusqu'aux os du col; il quitte ensuite son couteau, & arrache le foie qu'il laisse tomber dans une espèce de baquet, par un petit trou fait exprès à l'échaffaud sur lequel il travaille; il détache également les boyaux & intestins du poisson, auquel, pour dernière opération, il coupe la tête; il le passe alors au *trancheur* qui est vis-à-vis de lui.

Le trancheur prend cette morue par l'oreille gauche, & lui appuie le dos

Il est difficile de se former une idée du séjour du Grand-Banc, & de la vie qu'y menent les pêcheurs, sans y avoir été. Il faut un motif aussi puissant que l'est sur les hommes l'appas du gain (1), pour déterminer ces malheureux pêcheurs à passer six mois entiers, entre le ciel & l'eau, dans un séjour presque toujours privé de la vue du soleil, respirant la plupart du temps une brume si épaisse, que l'on distingue avec peine d'une extrémité à l'autre du bâtiment.

La pêche de la morue, indépendamment de son utilité pour

contre un taquet long d'un pied & haut de deux pouces; il lui donne un petit coup de couteau trancheur au côté gauche de l'anus, ce qui lui fait couler l'oreille gauche en dehors; ensuite il coupe les côtes ou arêtes de ce même côté, tout le long des vertèbres, depuis le col jusqu'à environ moitié de distance de-là à l'anus; il fait la même chose au côté droit des vertèbres, après quoi il coupe obliquement sur trois os ces vertèbres jusqu'à la moëlle allongée; enfin il coupe ces vertèbres & cette moëlle allongée longitudinalement par la moitié, & son opération est faite.

Un troisième aide prend alors cette morue, & avec un morreau de bois dont le bout est aplati en forme de spatule, il gratte & tire tout le sang qui est resté le long des vertèbres, que l'on n'a point coupées. Lorsque la morue est ainsi bien nettoyée, (quelques-uns la lavent) il la jette dans la calle par un trou fait exprès; elle tombe à côté du *saleur*.

Celui-ci met & pousse au-dedans de la morue le plus de sel qu'il peut, la couche la queue un peu en baissant, la frotte par toute la peau avec du sel, & la couvre même d'une couche de ce sel; il met d'autres morues dessus & à côté de celle-ci, auxquelles il fait la même opération; & ainsi de suite, jusqu'à ce que la pêche soit finie. Cette morue ainsi salée & arrangée dans la calle du bâtiment, on n'y touche plus que pour la débarquer lorsqu'on la veut vendre.

(1) Ce gain est quelquefois bien modique, sur-tout à présent, où comme, je l'ai dit plus haut, la morue devient plus rare sur le Grand-Banc. La morue qu'un Bâtiment vient décharger à la Rochelle, à Bordeaux, à Nantes, se vend plus ou moins cher, selon les différentes circonstances, de l'abondance ou de la disette de la pêche, du tems où elle est apportée, de la grandeur du poisson. Ceux qui ont le bonheur d'apporter la première morue, peuvent vendre jusqu'à 360 liv. le grand cent, contenant 124 grandes morues. Dans la seconde primeur le grand cent peut valoir jusqu'à 260 livres; enfin, les derniers arrivés n'en ont communément que cinquante écus environ: voilà pour ce qui regarde l'armateur. Quant au gain des matelots pêcheurs, il est différent, suivant l'usage du port où ils ont armé. A Olonne, Saint Jean-de-Luz & Bayonne, l'équipage a ordinairement le tiers de la Pêche; dans d'autres endroits comme à Granville, il n'a que le cinquième; mais chaque matelot a droit après la pêche à une gratification, depuis 100 livres jusqu'à 240 liv. selon l'adresse avec laquelle il a pêché; enfin, autre part comme à Saint Malo, les matelots se louent pour la campagne jusqu'à 400 livres par tête. Je ne crois pas cette méthode très-favorable à l'armateur; le pêcheur sûr de son gain, & peu intéressé que la pêche soit bonne ou mauvaise, y apporte moins d'ardeur.

le commerce, dont elle est une branche assez considérable, est de plus une excellente école pour les matelots. On a remarqué que ceux qui avoient fait la navigation du Grand-Banc, étoient plus capables, plus habiles & plus en état de résister à la fatigue & au mauvais temps.

Dès le lendemain de notre arrivée sur le banc de Terre-Neuve, le calme & la brume nous prirent, c'est le temps qu'il y fait le plus communément (1). Le calme ayant duré toute la journée, nous employâmes à la pêche ces momens d'inaction. La morue se prend avec une ligne armée d'un harpon; le meilleur appas qu'on puisse lui présenter est ce petit poisson dont j'ai parlé, que l'on nomme capelan; à son défaut, on se sert d'intestins même de morue. Quoique ce poisson soit extrêmement vorace, il faut de l'habitude & de l'adresse à lui présenter l'amorce; nous n'en primes pas une grande quantité; & malgré le nombre de pêcheurs que nous étions, la morue alloit toujours aux mêmes, plus adroits & plus heureux que les autres.

Les quatorze jours qui s'écoulèrent depuis notre arrivée sur le Grand-Banc, jusqu'à notre atterrage, ne furent qu'une suite presque continuelle de brumes, qui nous donnerent beaucoup d'inquiétude. La grande quantité de bâtimens pêcheurs répandus sur le banc, nous faisoit craindre à tout moment d'en aborder quelqu'un dans l'obscurité de la brume. D'ailleurs ayant été plusieurs jours sans avoir d'observations de latitude, nous n'osions avancer, craignant d'aller donner contre les basses du Cap de Raze (2). Notre point nous plaçoit par la longitude de ces écueils, & la latitude estimée

(1) Il regne pendant une grande partie de l'année sur le Grand-Banc & dans les parages circonvoisins, des brouillards affreux qui durent huit & dix jours de suite, quelquefois plus. En automne & en hiver ils sont plus rares; mais depuis la moitié du printemps jusqu'au mois de décembre, ils sont presque continuels; ils sont si épais qu'on ne voit pas à 10 toises de soi. Une pluie continuelle degoute des cordages & des voiles des bâtimens. La mer est rarement agitée sur le Grand-Banc. Les pêcheurs ont coutume de demander aux vaisseaux qui viennent du large; *quel temps fait-il dehors?*

(2) Ce sont des rochers sous l'eau, situés sur l'acore de l'ouest du Grand-Banc par 46 deg. 20 secondes de latitude, & 54 degrés environ de longitude.

ne nous en faisoit pas forts éloignés. Ces derniers jours de notre première traversée, furent les plus désagréables que nous eussions encore passés, & même de tout le reste du voyage. Transportés dans un climat affreux, toujours enveloppés de brumes, nous croyions devoir renoncer désormais à la vue du soleil : d'ailleurs nous ne pouvions espérer d'arriver tant que ce brouillard déroberoit la terre à nos yeux ; il y avoit du danger à chercher la côte, même quand la brume paroïssoit se dissiper. Il n'est pas rare dans ce parage de voir au plus bel éclairci, succéder le brouillard le plus affreux, & ce changement s'opérer en une demi-heure : on se repent alors de s'être approché de terre, sur l'apparence d'un beau ciel, sur-tout si l'on n'a pas eu le temps d'en prendre connoissance ; comment se relever de la côte, si le vent n'est pas des plus favorables ? Quelle route tenir pour ne pas s'y aller jeter ? Tels sont les embarras & les risques de la navigation dans les parages où nous nous trouvions alors ; nous ne fûmes pas longtemps sans pouvoir juger par expérience de notre situation critique.

Faux atterrage.

Nous attendions que le moment d'un éclairci favorable nous permit d'aller prendre connoissance de terre, dont nous ne nous jugions pas fort éloignés : nous crûmes être enfin au terme de nos vœux. Le plus beau ciel du monde fit naître le 22 juillet l'espérance & la joie. L'horison, quoiqu'un peu moins fin qu'on auroit pu le désirer, sembloit néanmoins nous promettre de nous laisser voir la terre de cinq ou six lieues de distance ; dans cette apparence trompeuse, nous courûmes droit à l'atterrage, favorisés d'un bon vent ; mais quel fut notre étonnement, lorsque sans découvrir aucune terre, nous aperçûmes tout-à-coup, à peu de distance devant nous, le jaillissement des eaux de la mer, qui ne pouvoit être produit que par la côte, ou par des rochers, contre lesquels la lame venoit se briser, mais qu'une brume insensible nous déroboit : il n'y avoit pas de temps à perdre ; nous virâmes de bord, & nous éloignâmes à toute voile d'une terre contre laquelle il est dangereux de se trouver affalé, à cause des courans violens qui peuvent porter à la côte, si l'on a le malheur de s'y

trouver pris de calme (1). Le vent heureusement favorisa notre fuite : nous allâmes attendre sur le Banc-à-vert un éclairci moins trompeur, qui nous permit d'aller sans danger reconnoître la terre.

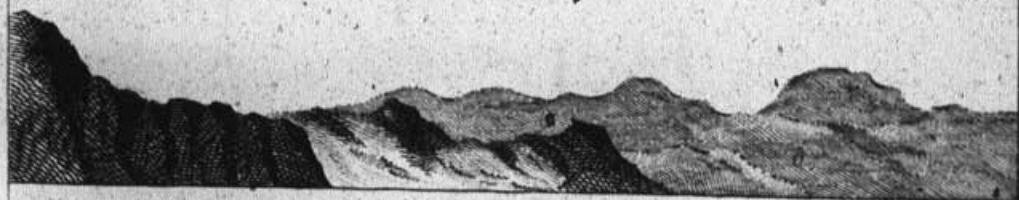
Atterrage sur le
Chapeau-rouge.

Il fallut un aussi beau temps que celui qu'il fit deux jours après cet événement, pour nous décider à aller avec quelque confiance chercher la côte. Rien de plus sombre & de plus affreux qu'un ciel obscurci de cette brume épaisse & humide, comme il n'est rien de plus beau que ce même ciel, lorsqu'un vent de nord-est, chassant au loin l'épais brouillard, laisse appercevoir un horison bien terminé. Le soleil étoit encore sous l'horison, lorsque la brume qui avoit regné constamment le 23, se dissipa dans un instant; le plus beau ciel & le vent le plus favorable ne nous permirent pas d'hésiter long-temps à courir sur la terre. Nous commençâmes à faire voile à 2 heures du matin. A 8 heures nous eûmes connoissance d'une petite éminence qui paroïssoit dans l'horison le plus éloigné. A midi sa configuration & celle de plusieurs autres points qui s'étoient découverts à mesure que nous nous étions approchés, nous fit soupçonner que la terre que nous appercevions étoit la côte de Terre-Neuve, & que la première éminence étoit le *Chapeau-rouge*. Nous en étions cependant encore trop éloignés pour en juger avec certitude; mais à quatre heures du soir, n'étant plus qu'à quatre lieues de terre, il ne fut pas difficile de reconnoître que nous ne nous étions pas trompés. Le *Chapeau-rouge*, ainsi que la côte en général de l'île de Terre-Neuve, est fort escarpée & très-élevée au-dessus de la mer; nous l'avions apperçue de près de seize lieues de distance. Les bâtimens qui navigent dans ce parage, prennent ordinairement connoissance de cette montagne, sa configuration la fait aisément reconnoître; il y a des points de vue où elle paroît, dit-on, véritablement comme un chapeau rabattu; j'en ai dessiné la vue dans deux aspects différens. (Voyez planche 1, fig. 1 & 2.)

(1) Aux environs de l'île de Terre-Neuve on éprouve les courans les plus violens : ils ne sont aucunement réglés; tantôt ils portent à la côte, tantôt ils pousent au large; cette incertitude exige les plus grandes précautions.

u Rouge

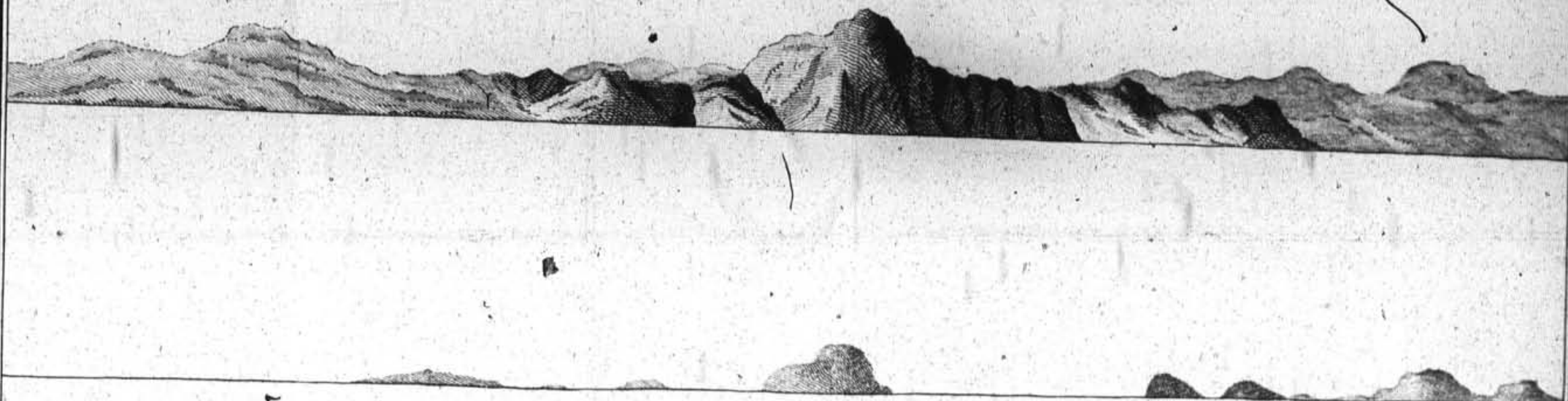
Nord à 4. $\text{Li} \frac{1}{2}$. de distance).



rd ouest $\frac{1}{4}$ Nord.

Vue du Chapeau Rouge

Dans l'air de Vent Nord-Nord-ouest $\frac{1}{4}$ Nord à 4^{li} $\frac{1}{4}$ de distance)



à 16^{li} de distance dans le Nord ouest $\frac{1}{4}$ Nord.

Nous avions toujours gouverné jusqu'aux environs de midi sur le Chapeau-rouge, les vents ne nous ayant pas permis de prendre plus de l'ouest ; nous allions même, après en avoir pris le relevement, virer de bord, pour courir une bordée au large ; mais petit-à-petit le vent changea & nous permit de faire route vers l'isle de Saint-Pierre. A six heures du soir nous en eûmes connoissance. Notre intention n'étoit pas d'abord d'y mouiller ce même jour ; mais faisant réflexion à la rareté d'un éclairci aussi beau que celui dont nous jouissions, nous dirigeâmes le cap droit à Saint-Pierre. Vers les huit heures, nous en croyant fort près, nous tirâmes un coup de canon pour demander le capitaine de port ; on nous répondit : plusieurs coups de canon répétés annoncerent notre impatience ; elle étoit fondée ; nous sentions le vent mollir de plus en plus, la nuit avançoit, le temps paroissoit annoncer de la brume pour le lendemain. On répondoit à la vérité à tous nos signaux ; mais le pilote si désiré n'arrivoit point. Nous distinguions parfaitement la lueur du feu du canon qui nous répondoit, & par l'intervalle entre cette apparition & le bruit, nous estimions la distance où nous étions de l'isle ; nous reconnûmes avec peine que nous étions plus éloignés que nous ne pensions. Pour comble de malheur, le calme vint, & nous fit craindre pendant quelques heures d'être entraînés à la côte par les courans ; mais bientôt le vent fraîchit. Ne voyant point arriver de pilote, nous nous entretenîmes bord sur bord à la même distance où nous étions parvenus de l'isle. On tiroit un coup de canon toutes les demi-heures, on nous en répondoit deux ; jamais nuit ne fut, ou plutôt ne nous parut aussi longue ; le ciel étoit couvert, & annonçoit une brume prochaine ; à trois heures du matin nous commençâmes à soupçonner la terre, & vers les cinq heures nous reconnûmes parfaitement l'isle *Saint-Pierre*, & sur-tout une autre petite isle adjacente, nommée le *Colombier*, qui est à l'entrée de la rade. D'après cette parfaite connoissance, nous virâmes de bord & courûmes vent arriere, gouvernant sur le *Colombier* ; nous en étions encore à près de cinq lieues ; la brume commençoit à se déclarer. Nous aperçû-

Arrivée à l'île
Saint-Pierre.

mes un petit bateau qui paroïsoit diriger sa route vers nous : nous étions d'abord en doute si nous devions l'attendre ; mais voyant la terre se dérober de plus en plus à nos yeux, nous prîmes le parti de mettre en travers pour attendre le pilote, au cas que ce fût lui. Nous n'attendîmes pas en vain ; c'étoit le capitaine de port de Saint-Pierre, qui pendant toute la nuit avoit erré autour de l'île, sans pouvoir nous rejoindre. Il sauta à bord. La connoissance parfaite qu'il avoit du local, lui faisant peu craindre la disparition de la terre, il nous conduisit en peu de temps à l'entrée de la rade ; nous y fûmes à peine arrivés, que le vent nous manqua absolument, & il y eut calme plat ; nous fûmes ainsi obligés de mouiller à l'ouverture de la rade de l'île Saint-Pierre, & de nous tenir jusqu'à l'endroit du bon mouillage. Cette pénible opération dura depuis six heures du matin jusqu'au lendemain 26 Juillet.

C'est ainsi qu'après quarante-deux jours de navigation, nous terminâmes une traversée que l'on peut regarder comme assez heureuse ; les brumes & les vents nous avoient contrariés quelquefois à la vérité, mais on doit s'y attendre dans la saison où nous nous trouvions ; nous n'avions éprouvé d'ailleurs aucun accident, ni coup de vent, ni tempête, & la mer avoit presque toujours été belle (1).

Nous ne fûmes pas plutôt mouillés à l'entrée de la rade de l'île Saint-Pierre, le 25 juillet à six heures du matin, que la brume la plus épaisse vint dérober à nos yeux, pendant deux jours, la terre qui nous environnoit : il falloit, à la vérité, avoir été quarante-deux jours en mer, pour être sensible à la privation de la vue d'une côte aride, telle que celle qui forme la rade, & en général le total de l'île Saint-Pierre ; mais pour des marins ennuyés du spectacle uniforme de la mer, le plus hideux rocher a des charmes ; je fus donc fort empressé de descendre à terre. Le lendemain de notre arrivée, je sautai dans un canot avec M. de Tronjoly & quelques

(1) Il n'y eut que le 2 & le 5 Juillet, où nous éprouvâmes à la cappe les vagues les plus considérables.

officiers, & nous allâmes gagner la côte, au milieu d'un nuage de brume. Nous en étions encore éloignés, lorsqu'une odeur désagréable nous annonça ce que nous allions trouver sur le rivage. L'infection augmentoit à mesure que nous approchions, & elle fut à son comble, lorsque nous vîmes à débarquer auprès d'une espèce de maison de bois, saillante dans la mer, & bâtie sur pilotis (Voyez planche 2). C'est ce qu'on appelle dans le pays un *chafaud*; mais comme notre première démarche devoit être d'aller voir le gouverneur, on remit à un autre temps à me faire connoître cet endroit, & à m'en apprendre l'usage. Descendus à terre, nous prîmes le chemin de la maison du gouverneur, en traversant un champ semé uniquement de cailloux blancs, ou galets, qui servoient de tapis à une multitude innombrable de morues qui y étoient étendues. M. Dangeac, gouverneur de l'isle, vint au-devant de nous, accompagné de sa famille. Les politesses & les attentions que nous éprouvâmes de leur part, pendant tout le temps de notre séjour, nous persuaderent que les agrémens d'une aimable société peuvent quelquefois réparer & faire oublier les désagréemens des plus vilains climats.

M. Dangeac fut à peine instruit de l'objet de ma mission, qu'il ne s'occupa plus qu'à me procurer les commodités nécessaires à mes opérations. J'étois comblé de ses honnêtetés; la manière dont elles étoient faites, les rendoit encore plus agréables; il m'obligea d'accepter la maison & même l'appartement de MM. ses fils. Je vins donc m'établir à terre avec MM. Leroy & Wallot; les instrumens nous y suivirent, & furent bien-tôt disposés pour profiter du premier instant de beau temps. J'avois peu d'espérance, prévenu que l'apparition du soleil étoit un phénomène rare dans ces contrées; il ne le fut pas heureusement pendant mon séjour à l'isle Saint-Pierre; j'eus en effet, dans l'espace de dix jours, quatre jours d'observations.

J'employai les momens de liberté que me laissoient mes opérations astronomiques, à parcourir l'isle, & à prendre connoissance du lieu, des habitans & du commerce qu'ils y font.

Description de
l'isle Saint-Pierre.

Les isles de Saint-Pierre & de Miquelon, sont les seules possessions que les François aient actuellement dans cette partie septentrionale de l'Amérique, qui comprend l'isle de Terre-Neuve & la côte du Canada.

L'isle Saint-Pierre est fort petite; elle a peut-être deux lieues dans sa plus grande longueur. L'isle Miquelon est un peu plus grande, & peut avoir environ cinq lieues. Saint-Pierre est néanmoins le chef-lieu de la colonie; la bonté de son port y attire un plus grand nombre de bâtimens, & y a fixé la résidence du gouverneur (1); cette seule raison peut avoir décidé son choix: car l'isle Miquelon, suivant ce que l'on m'a dit, seroit beaucoup plus agréable à habiter. On y vante les agrémens d'une plaine, espece de prairie ou de plouze d'une lieue de longueur, où l'on peut jouir du plaisir de la promenade. On n'a pas à beaucoup près le même avantage à Saint-Pierre, qui n'est qu'un amas de montagnes, ou plutôt de rochers escarpés, couverts, en quelques endroits, d'une mousse aride, & d'autres mauvaises herbes, tristes fruits de la stérilité d'un sol pierreux (2). Je me suis quelquefois enfoncé dans l'isle Saint-Pierre pour y prendre connoissance du local & en examiner les productions: je n'y ai trouvé que montagnes qu'on ne peut escalader sans danger; les petits vallons qui les séparent, ne sont pas plus faciles à parcourir; les uns remplis d'eau forment plusieurs lacs; les autres sont embarrassés de méchans petits sapins, & de quelques bouleaux, les seuls arbres, à ce qu'il m'a paru, qui croissent dans ce pays; & même dans toute la partie

(1) Les bâtimens de pêche sont très en sûreté dans un Barachois assez grand qui leur sert de port. On appelle Barachois dans ce pays un petit étang voisin de la mer, dont il n'est séparé que par une grave ou chaussée de cailloux. La rade de Saint Pierre est d'une assez bonne tenue pour les gros vaisseaux; mais il faut avoir la précaution de visiter souvent les cables; le fond étant de cailloux, les endommager facilement.

(2) La plante la plus commune que j'aie remarqué à Saint-Pierre, est une espece de thé (du moins on l'appelle ainsi dans le pays); sa feuille est veloutée en-dessous, fort ressemblante, ainsi que la tige, à notre romarin. Il y a aussi une autre plante qu'on nomme anis; j'ai goûté de l'un & l'autre infusé dans de l'eau chaude, l'anis m'a paru avoir le goût le plus agréable.

de l'isle que j'ai parcourue, je n'ai pas trouvé un seul arbre qui eût douze pieds de hauteur. L'isle Miquelon est un peu mieux fournie en bois.

On peut juger par ce détail, du peu de ressources que l'on trouve pour la vie, dans un pays où l'on ne peut semer aucun grain, où l'on est obligé de tirer de France les moindres provisions. Les habitans ont établi leurs habitations dans une petite plaine le long du rivage; ils ont de petits jardins, où ils cultivent avec peine quelques laitues qui ne parviennent jamais à une parfaite maturité, mais qu'ils mangent avec délice lorsqu'elles sont encore toutes vertes.

Le défaut de pâturage ne permet pas d'avoir beaucoup de bestiaux; la volaille est presque la seule ressource, & la seule viande dont on fasse usage. La soupe se fait communément avec des têtes de morues, je n'en ferai pas l'éloge. S'il y avoit liberté de commerce entre l'isle Saint-Pierre & les côtes de Terre-Neuve, alors on ne manqueroit dans l'isle d'aucun des secours de la vie; mais les Anglois se sont fait un principe de ne faire passer aucune espèce de vivres à Saint-Pierre; les défenses les plus expressees interdisent toute espèce de commerce entre l'isle & la grande terre; & si quelques bâtimens Anglois parviennent à y conduire quelques bœufs, ou autres bestiaux, ce n'est qu'en échappant à la surveillance de plusieurs bâtimens de leur nation, dont l'unique occupation est d'empêcher cette contrebande. Notre arrivée à Saint-Pierre fut célébrée par la mort d'un bœuf; c'étoit véritablement la plus grande réception que l'on pût nous faire.

D'après ce détail, il paroîtroit que l'isle de Saint-Pierre ne peut être regardée que comme une retraite propre à des pêcheurs battus par la tempête: on y a cependant formé un établissement. Les isles de Saint-Pierre & de Miquelon furent cédées à la France par l'Angleterre, dans le dernier traité de paix, à ces conditions: qu'on n'y bâtiroit aucun fort, qu'on n'y auroit pas plus de 50 hommes de troupes, répandus dans les deux isles, enfin qu'on y auroit aucune munition de guerre, ni canons, en état de faire une défense. En conséquence, on n'y souffre que cinq ou six petits canons de huit,

roulés sur le rivage sans affuts, pour servir simplement à donner des signaux aux bâtimens du dehors qui cherchent à entrer. La France, en prenant possession de ces deux îles, y nomma un gouverneur. Les Canadiens, qui ne voulurent point passer sous la domination de l'Angleterre, eurent permission de venir s'y établir; ils y vinrent d'abord en assez grand nombre, mais la difficulté de vivre dans un pays si ingrat, les dégoûta bientôt; une grande partie demanda à passer en France: on leur en accorda la permission; mais ils n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils regretterent l'île Saint-Pierre, & voulurent y retourner. Quelque temps après notre arrivée, un bâtiment venoit d'en ramener près de 300. Ce retour imprévu ne laissa pas de causer de l'embarras dans la colonie; ceux qui étoient restés s'étoient emparés des habitations que les autres avoient abandonnées; ils avoient détruit une partie des maisons, construites de planches, pour faire usage des matériaux, qu'ils avoient employés à d'autres destinations. Les nouveaux arrivés furent envoyés à Miquelon, qui, par cette augmentation, peut avoir cinq ou six cents habitans. Saint-Pierre n'en a guere que la moitié.

Pêche & apprêts
de la morue à l'île
Saint-Pierre.

J'ai dit plus haut, à l'occasion de la pêche sur le Grand-Banc, que vers la fin de juin, le capelan accouroit du large pour venir déposer ses œufs sur les côtes de Terre-Neuve, & des îles circonvoisines; qu'alors toute la morue du Grand-Banc refluoit sur ces côtes: c'est le moment favorable pour les pêcheurs de Saint-Pierre. L'île est attenante à un banc de sable où la morue donne assez abondamment; celle que l'on y pêche se rapporte à Saint-Pierre (1), où elle reçoit tous les apprêts convenables pour la faire secher: c'est cette morue que l'on vend en France en qualité de morue seche ou proprement dit *merluce*. Merluce ou morue fraîche est donc la même espece de poisson, mais apprêtée différemment. Je

(1) Il y a aussi quelques bâtimens qui rapportent du Grand-Banc la morue qu'ils y ont pêché, pour la faire secher à Saint-Pierre; mais ils sont en petit nombre; & comme je l'ai dit plus haut, la morue qui se pêche sur le Grand-Banc, se rapporte communément en Europe, & y est vendue en qualité de morue verte.

renvoie

renvoie à une note le détail de la façon d'apprêter & de fecher la morue (1). On y verra combien de peines & de

Façon d'apprêter & de fecher la morue.

(1) La morue que l'on destine à être séchée, est pêchée & décolée comme la verte (Voyez façon de trancher la morue verte, page 6), mais elle est tranchée différemment; le trancheur, au lieu de ne couper les arêtes le long des vertèbres, que jusqu'à moitié de distance de la gorge à l'anus, ouvre la morue d'un seul coup de couteau, jusqu'à la queue, tout le long des vertèbres, qu'il coupe par la moitié jusqu'à la gorge, & il laisse l'autre moitié de ces vertèbres & de la moëlle allongée, dans la chair de la morue.

Lorsque le trancheur a ainsi expédié une morue, il la laisse tomber dans un traineau qui contient environ un demi-quintal; un garçon pousse ce traineau à l'endroit où le saleur sale & arrange la morue de la journée.

Le saleur couche cette morue à plat, la chair en-dessus, & en mettant plusieurs l'une à côté de l'autre, il forme une couche de 6, 8, 12, ou 15 pieds de longueur, & de 3, 4, ou 5 pieds de largeur; il prend ensuite une grande pelle de bois, dont le palleron a deux pieds de largeur & autant de longueur, & il répand du sel d'un bout à l'autre de la couche de morue: il faut avoir soin que ce sel soit répandu bien également; lorsqu'il y a assez de sel sur cette couche de morue, il en met une autre par-dessus qu'il sale de la même manière, & ainsi de suite.

Lorsqu'il y a des grandes, des moyennes & des petites morues; on les tranche & on les sale séparément, parce qu'il ne faut point mettre une aussi grande épaisseur de sel sur les petites que sur les moyennes, & sur celles-ci que sur les grandes: car le trop de sel brûle la morue, & lorsqu'elle vient à sécher, elle se casse; il ne faut pas non plus en mettre trop peu, car alors la morue graisse & se sèche difficilement.

On laisse la morue dans le sel au moins deux jours, & quelquefois plus de quinze; on la lave ensuite; pour cette opération on la charge sur des civieres, & on va la répandre dans un lavoir qui est comme une grande cage au bord & dans l'eau de la mer; là on remue la morue avec des vatrouilles, pour la nettoyer du sel & de la vase dont elle est empreinte & couverte, & lorsqu'elle est devenue blanche, à force d'être remuée & lavée par l'eau de la mer, on la charge sur des civieres & on la transporte sur la grave, où on doit l'étendre. On commence d'abord par en faire une pile haute de 5 ou 6 pieds, & dont le faite se termine en dos d'âne, pour que la morue puisse s'égoutter, se dessécher & s'affermir; deux, trois & quatre jours après, suivant que le temps le permet, on défait la pile pour étendre la morue sur la grave par rangées, une à une, la chair en-dessus; lorsqu'elle a ainsi essuyé le soleil du matin, vers les deux heures après midi, on la retourne & on lui met la peau en-dessus; & si le soir on trouve que le vent & le soleil l'ayent assez séchée, on met cinq ou six morues les unes sur les autres, & une grande par-dessus, pour servir de couverture contre la pluie. Les morues étant ainsi assemblées par petits tas, chacune la peau en-dessus, on attend le premier beau jour pour les étendre encore sur la grave, d'abord la peau en-dessus, & le soir vers le midi, on les retourne pour mettre la chair en-dessus; après avoir été ainsi exposées pour la seconde fois aux rayons du soleil, on les rassemble encore par tas de 15 ou 20 morues, les unes sur les autres, de la même façon que précédemment, & l'on attend ensuite un jour de beau temps à les exposer encore pour la troisième fois sur la grave; si alors la morue est parvenue à être bien sèche, on met les petites morues en piles rondes & enfaitées, comme des colom-

soins exige ce desséchement, & par combien de façons une morue passe pour devenir un mets si commun. Trancher la morue, la saler, la faire sécher, sont trois opérations, dont la dernière est souvent très-longue & très-difficile. Le soleil est rare à Saint-Pierre, & quelquefois sa trop longue absence cause la perte de plusieurs milliers de morues, qui se trouvent pourries par l'humidité des brumes.

Vue de la rade
de de l'isle Saint-
Pierre.

J'ai représenté dans la planche troisième la rade de l'isle de Saint-Pierre avec l'appareil de la pêche de la morue.

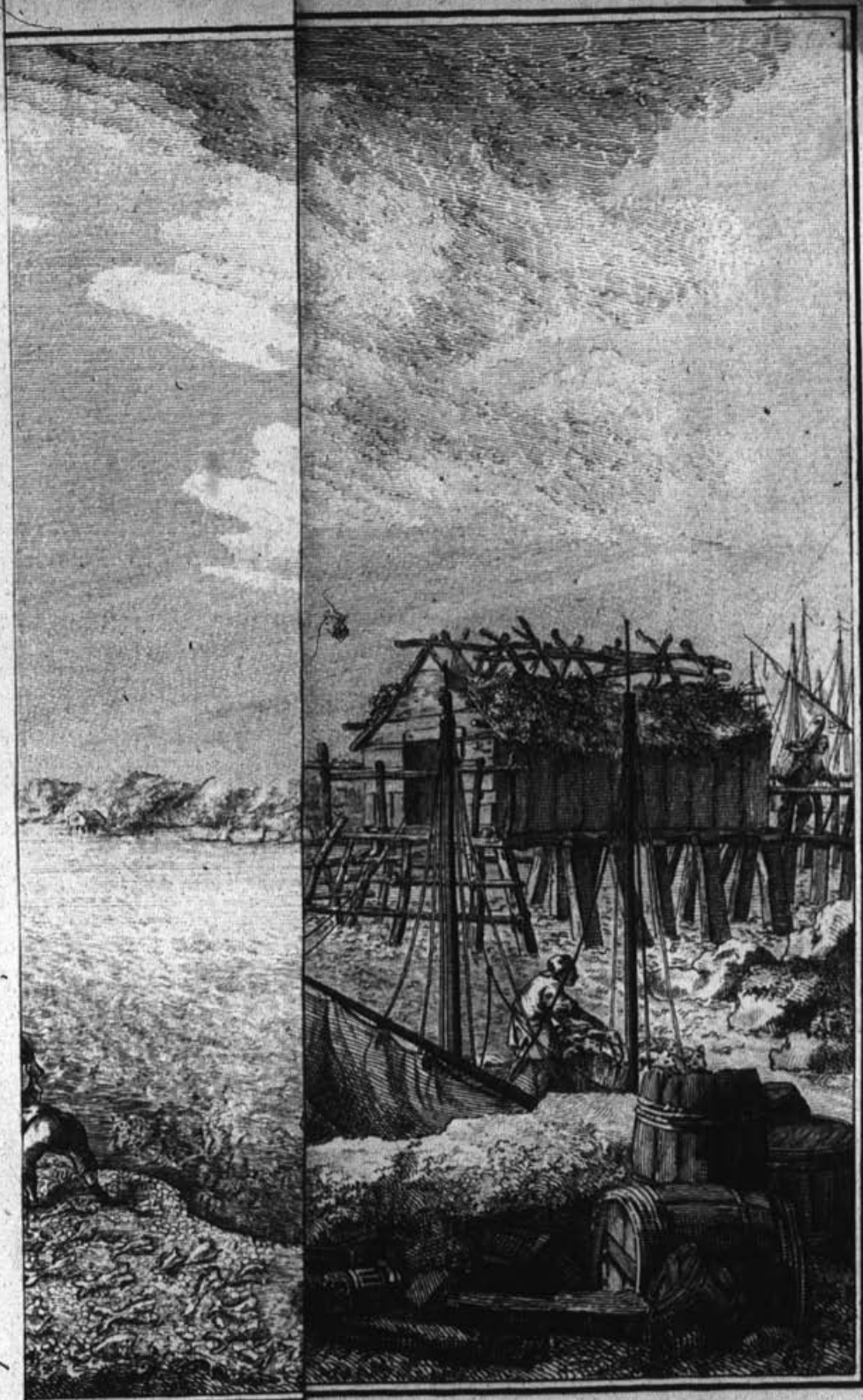
On voit sur le devant des morues étendues par rangées.

biers, les moyennes en grosses balles d'un quintal, & les grandes en petites balles; quand les moyennes ont eu un quatrième soleil, c'est à-dire, ont été étendues sur la grave une quatrième fois, on les met en pile ronde; quant aux grandes, il faut qu'elles aient essuyé au moins cinq ou six soleils, avant qu'on oie les mettre en pile comme les autres; après être ainsi restées 3 ou 4 jours, on les étend toutes en même temps sur la grave au soleil, après quoi l'on commence une nouvelle pile, dont on fait le fond avec les grandes morues, le milieu avec les moyennes morues, & le haut avec les petites morues, parce qu'elles demandent, pour jeter ou exprimer leur humidité, à être d'autant plus pressées qu'elles sont plus grandes. On laisse ainsi cette pile pendant une quinzaine de jours sans la remuer; on remet encore les morues au soleil, & l'on recommence une nouvelle pile, en faisant attention que ce qui faisoit le dessous de la précédente, fasse le dessus de celle-ci. On peut laisser écouler un mois sans toucher à cette pile, après quoi on expose les morues au soleil, & on les remet pour la dernière fois en pile.

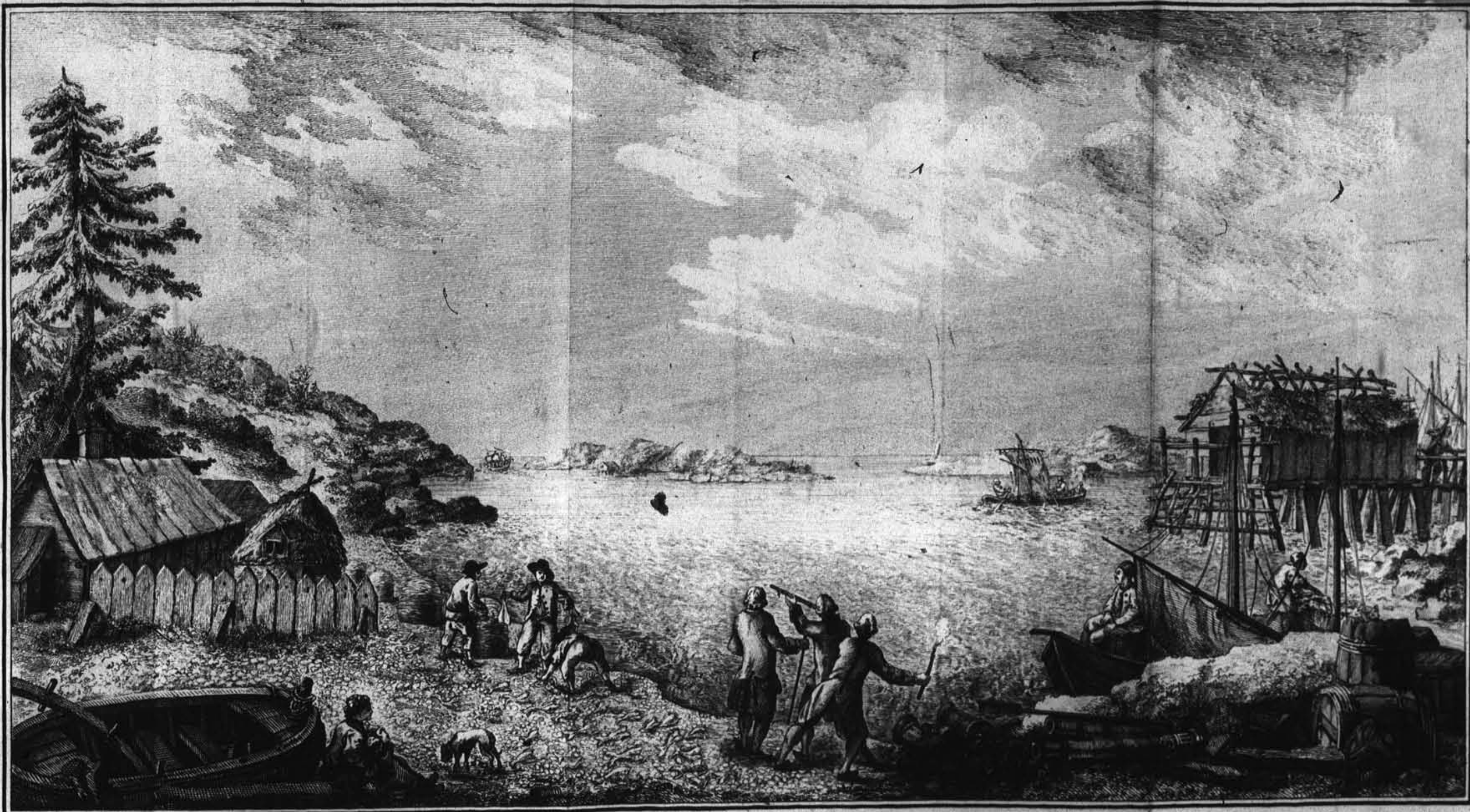
On choisit enfin un beau jour pour étendre ces morues, simplement par brassées, sur la grave; on les visite alors l'une après l'autre, & l'on met à l'écart celles qui conservent encore quelque humidité; on remet les autres en pile, & après avoir fait essuyer un soleil à celles qui n'étoient pas absolument sèches, on les met à faire les couvertures des autres piles, afin qu'on puisse à chaque instant les visiter & les étendre sur la grave, si elles en ont encore besoin. Enfin pour dernière façon, au moment d'embarquer ces morues, on les répand par brassées sur la grave, pour leur donner de l'air & leur procurer le dernier degré de sécheresse.

Pour embarquer cette morue, on nettoie bien la calle du vaisseau & on fait un grenier, soit de pierre, soit de bois, sur lequel on arrange les morues par couches; les unes sur les autres, la première couche la chair en-dessus, & toutes les autres la peau en-dessus; on ne remplit pas la calle d'un bout à l'autre, sans interruption; on forme plusieurs piles, tant pour ne pas mêler le bon & le mauvais, que pour différencier les différentes grandeurs du poisson. On emploie les grandes morues à faire le fond du chargement, les moyennes pour le milieu, & les petites pour le haut; on garnit avec soin le dessous de la calle & les parois des côtés, avec des fines branches d'arbres qui ont leurs feuilles; mais on les fait sécher, avant de s'en servir, pendant quelques jours. La morue étant ainsi arrangée dans la calle du bâtiment, on la couvre avec des voiles, & on n'y touche plus que pour la décharger & la vendre en Europe.

Je suis redevable de ce détail des apprêts de la morue dans l'isle Saint-Pierre, à M. de R^{te}, lieutenant de frégate, d'autant plus instruit sur cette matière, qu'il s'en est long-temps occupé lui-même dans le pays.

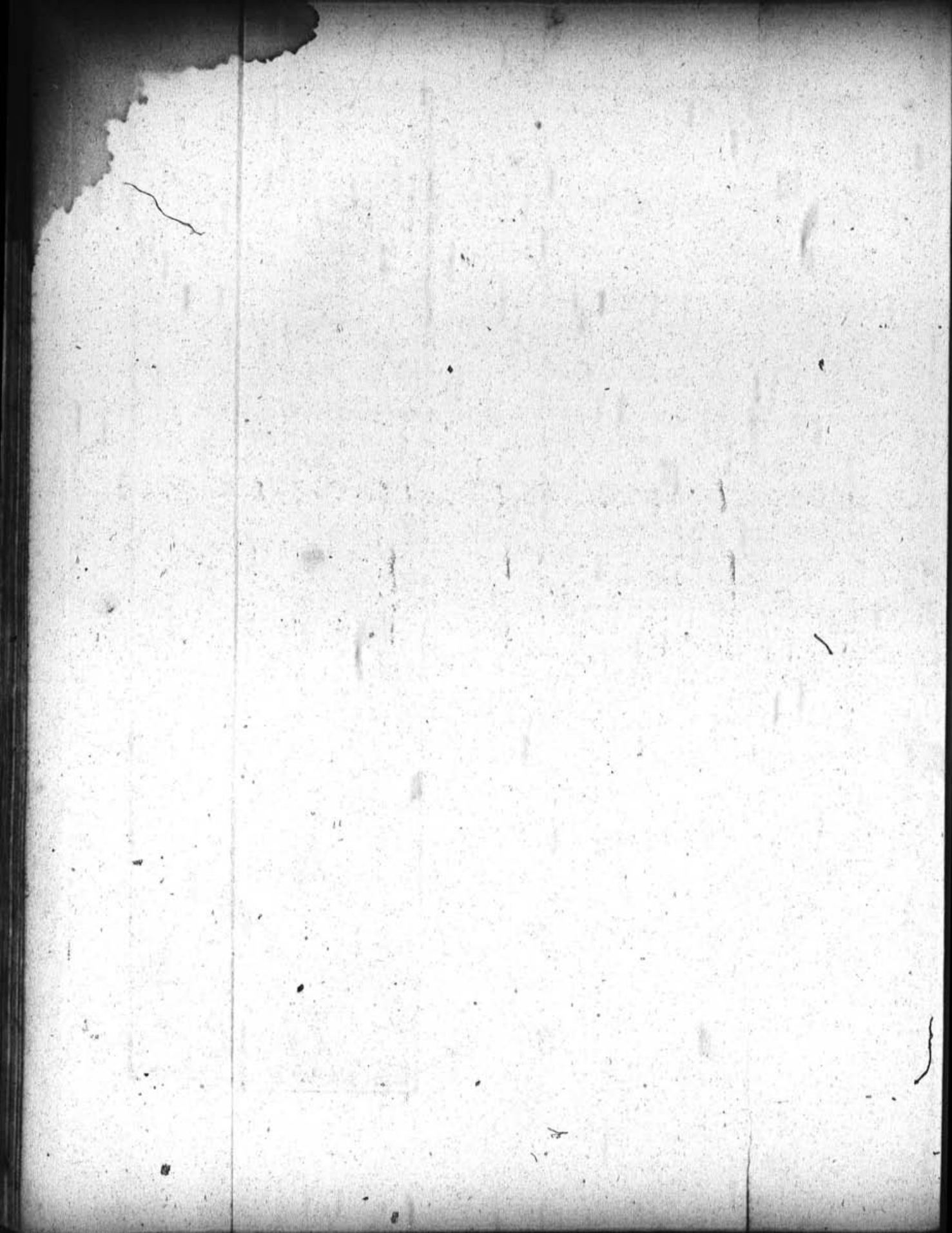


L'isle de terre neuve



L'armée Delincent.

Vue de la Rade de L'isle de S.^t Pierre proche de Terre neuve



le long du rivage, sur une couche de galets ou de cailloux. Cette place où l'on expose ainsi la morue, pour la faire sécher aux rayons du soleil, s'appelle une *grave*. Des gens sont occupés, les uns à retourner les morues, les autres à les ramasser, d'autres à les mettre en pile.

A droite est représentée une espèce de maison baignée par la mer, & bâtie sur pilotis; la charpente est de planches; le toit est formé de longues perches entrelacées; une moitié de ce toit est recouverte de gazon dans toute sa longueur, l'autre est à jour: on appelle cette maison un *chafaud*; c'est dans cet endroit où l'on tranche & sale la morue; le plancher est formé de longues perches, entre les interstices desquelles les intestins de morues passent & tombent dans la mer; le toit est à jour pour laisser passer la pluie & l'air qui enlèvent une partie de la mal-propreté & de la mauvaise odeur de ce lieu, où il seroit impossible, je crois, de rester; & on sale la morue au-dessous de la partie qui est recouverte.

Vers ce chafaud on voit arriver un petit bateau à une voile carrée; c'est communément dans cette espèce de bâtiment qu'on pêche autour de l'île. L'équipage n'est jamais composé que de deux pêcheurs, & ordinairement d'un chien, leur compagnon & leur serviteur fidèle. De dessus leur bateau, ces pêcheurs tuent à coups de fusil des goélards & autres oiseaux de mer, dont ils font leur soupe (1). Le chien se jette à la nage & rapporte l'oiseau, sans que le maître soit obligé de se déranger de sa pêche.

Derrière le chafaud on voit paroître des mâts de bâtimens; ils indiquent la situation du barachois, qui sert de port aux bateaux & aux golettes de pêche. Ce barachois est assez vaste & assez bien défendu contre le vent; il conduit

(1) Les oiseaux les plus communs sur les côtes de Saint-Pierre & de Terre-Neuve, sont des madres, des godes & des calculo. Les œufs de ces animaux sont assez singuliers par leurs couleurs; les œufs des madres sont blancs, tachetés de noir; ceux des godes sont verdâtres, tachetés de noir; ceux du calculo sont bruns avec des taches plus foncées: ces œufs sont plus gros que des œufs de poules; les oiseaux néanmoins ne sont guère plus gros que des pigeons.

au pied de la maison du gouverneur, & peut avoir 300 toises dans sa plus grande largeur: on y trouve presque par-tout 4 brasses d'eau jusqu'à 25 ou 30 toises de distance du rivage; il y a cependant quelques hauts-fonds où il ne reste pas plus de 8 pieds d'eau; il faut y prendre garde. Il ne reste guere que 5 ou 6 pieds d'eau de basse mer sur la barre qui sépare le barachois de la rade. Dans les marées mortes, il en reste 9 ou 10 pieds; mais dans les grandes marées, il s'y en trouve jusqu'à 14 pieds. Les marées sont peu réglées à Saint-Pierre, par la variété des vents & leur plus ou moins de violence; l'heure de la pleine mer cependant est communément les jours de nouvelle & de pleine lune, vers les huit heures.

J'ai représenté à gauche dans le lointain, un vaisseau faisant route sur l'isle du Colombier, dont j'indique par-là à peu près la place voisine de l'entrée ou *passé* de l'est de la rade. Cette *passé* est formée par une pointe de l'isle Saint-Pierre, & une autre petite isle allongée, qu'on appelle *l'isle aux Chiens*, laquelle forme encore comme on le voit en face, une seconde *passé* du côté du sud, avec une autre pointe de l'isle de S. Pierre.

En entrant dans la rade de l'isle Saint-Pierre par la *passé* de l'est, il faut prendre garde au *rocher noir* & à *basse-jaune*, deux écueils, le premier situé dans l'est, l'autre dans l'est-sud-est, de la pointe de l'est de l'isle aux Chiens, à environ $\frac{1}{2}$ de lieue; mais ces rochers ne sont dangereux qu'en cas de brume ou de nuit; dans le jour on apperçoit aisément le rocher noir au-dessus de l'eau, & l'on voit presque toujours la mer briser sur *basse-jaune*.

La grande rade commence depuis le petit rocher Saint-Pierre, qui est à la tête; on peut passer des deux côtés de ce rocher sans danger; l'on trouve mouillage par-tout dans la rade, à 30 brasses de distance du rivage; mais de crainte que le vent ne vienne à battre en côté, on mouille ordinairement plus au large, à environ un tiers de distance de la côte de l'isle Saint-Pierre, & $\frac{1}{3}$ de celle de l'isle aux Chiens. Quant à la *passé* du sud-est, par où les navires marchands

entrent & sortent communément, elle est beaucoup plus difficile que celle de l'est, & n'est guere praticable que pour les bâtimens de deux ou trois cents tonneaux au plus; il y auroit de l'eau suffisamment de haute mer pour les frégates, mais la passe est très-étroite, ainsi que le canal qui conduit au bon mouillage. Il faut prendre garde à des rochers qu'on apperçoit du côté du barachois, mais dont quelques pointes s'avancent sous l'eau dans le canal: c'est pourquoi il faut approcher plus de la côte de l'isle aux Chiens, que de celle de l'isle Saint-Pierre; on doit aussi craindre de trop approcher de l'isle Massacre, ainsi que de la pointe du dedans de l'isle aux Chiens, sur laquelle on risqueroit de toucher. (Voyez la carte des isles Saint-Pierre & de Miquelon, par M. Fortin).

L'intention de M. le duc de Praslin étoit que nous ne restassions à Saint-Pierre que le temps nécessaire à la vérification des montres marines. Le ciel me fut si favorable, que j'eus, au bout de huit jours, un nombre d'observations suffisant à mon épreuve. J'eus bientôt appris à M. de Tronjoly que je n'apportoï plus aucun obstacle à son départ. Cette nouvelle fut reçue de tout le monde avec autant de plaisir que j'en avois à l'annoncer; il nous tardoit avec raison de sortir de ce pays affreux, & la beauté du climat où nous allions passer, augmentoit encore notre impatience à nous y rendre. Je vais dire un mot du résultat de la vérification que je venois de faire des montres marines dans cette première relâche.

J'avois soupçonné, avant d'arriver à l'isle Saint-Pierre, quelque léger dérangement dans une des montres marines. Les observations que je fis à terre, prouvent effectivement que celle que je nommois la *seconde* (eu égard à la date de sa construction) avoit éprouvé des variations dans la traversée; je crus devoir en attribuer la cause à l'humidité des brumes, qui avoient regné précisément dans le temps où j'avois remarqué le peu d'accord entre ces machines. M. Leroy me demanda la permission d'ouvrir la montre, pour mieux découvrir la cause du dérangement, qu'il croyoit devoir attribuer à un

Résultat de l'épreuve des montres marines faite à l'isle Saint-Pierre.

certain frottement sensible à l'oreille (Voyez demande de M. Leroy 2^e part. observ. du 31 juillet) dans les pieces de la machine. Je refusai d'abord d'y consentir; mais dans la crainte que ce refus n'ôtât à M. Leroy le moyen le plus sûr de connoître les défauts de son ouvrage & d'y remédier, je consentis à l'ouverture de la montre. Elle se fit en présence de M. de Tronjoly, de M. Wallot & de moi. M. Leroy arrêta le mouvement, l'examina quelque temps, & n'y trouva aucun dérangement apparent; alors sans avoir touché à la montre avec d'autres instrumens que les doigts, il la remit dans le même état où elle étoit, par rapport à l'autre montre, avant d'avoir été arrêtée. M. Leroy me donna par écrit la demande qu'il m'avoit fait de visiter sa montre, & je dressai des procès-verbaux de tout ce qui se passa dans cet examen (Voyez 2^e part. observations à l'isle Saint-Pierre, 31 juillet).

L'impression désagréable que m'avoit fait le dérangement d'une des montres, fut bientôt effacée par la perfection que je reconnus dans l'autre; elle étoit au point d'avoir conservé le même état, par rapport au moyen mouvement, à quelques tierces près, tel qu'il étoit au Havre-de-Grace. Cette précision étoit sans doute étonnante, après soixante jours d'épreuve & des brumes comme celles que nous avions essuyées (1).

Départ de l'isle
Saint-Pierre.

Nous mîmes à la voile le 3 août, & sortîmes de la rade de Saint-Pierre à 7 heures du matin, par un beau ciel; il y avoit eu de la brume la veille, & ce fut heureusement la dernière que nous essuyâmes. Un vent, presque toujours favorable, nous fit en peu de temps traverser le Grand-Banc; nous en perdîmes la sonde le 9 août, pour entrer dans le plus beau climat. Beau temps, bons vents, belle mer: voilà en peu de mots l'histoire de notre traversée de l'isle de Saint-Pierre à Salé, ce qui m'exempte d'un plus long recit. A la

(1) La vérification que je fis à l'isle Saint-Pierre, n'étoit pas à la vérité absolument complete, la longitude de cette isle n'étant pas exactement déterminée; mais cette égalité de mouvement que je reconnus dans l'une des montres, étoit toujours un grand préjugé en sa faveur, que la suite a confirmé.

tristesse qu'avoit inspiré l'ennui des brumes & des vents contraires dans la traversée précédente, succédoient dans celle-ci la joie & l'espérance causées par un beau ciel & par des vents favorables. Nous n'eûmes pas long-tems à desirer la côte d'Afrique, nous trouvâmes fond le 26 Août à sept heures du matin. Le brasséage nous faisoit peu éloignés de la côte; mais un brouillard causé par la chaleur nous empêchoit de la voir; il se dissipa à midi, & nous laissa appercevoir la *nouvelle Mamore*, à quatre lieues environ devant nous. Après en avoir pris connoissance, nous suivîmes la côte en descendant vers le sud, pour nous approcher de Salé, dont nous n'étions plus éloignés que de cinq lieues; mais prêts d'y arriver, les vents nous refusèrent absolument. Nous mouillâmes alors en pleine côte, & le lendemain 26 août, ayant levé notre ancre, nous vîmes mouiller, après une traversée de vingt-quatre jours, vis-à-vis la ville de Salé, à la distance d'environ une lieue dans le sud-ouest.

Nous prévoyions bien quelques difficultés à descendre à terre, à cause du banc de sable qui ferme l'entrée du port de Salé, & que nous n'osions passer qu'avec des pilotes du pays. Nous avions un chebec Provençal mouillé à côté de nous; le capitaine vint à bord; & les informations qu'il nous donna du local, nous firent voir de nouveaux obstacles. Dès le lendemain de notre arrivée, un bateau du pays étant venu apporter des marchandises à son bord, M. de Tronjoly envoya dans un canot un officier prendre avec lui un des maures, qui servit de guide pour entrer dans le port, afin d'aller voir le consul & se mettre au fait du pays, & de la conduite que l'on devoit y tenir. M. de Tronjoly, attentif sur-tout à l'objet de sa mission, à laquelle il prenoit tout l'intérêt qu'elle méritoit de la part d'un citoyen, & sur-tout d'un marin zélé pour son métier, chargea cet officier de s'informer si je pourrois trouver la facilité de faire à terre des observations. Le député partit, & nous laissa dans l'impatience de satisfaire notre curiosité, sur un pays qui étoit si nouveau pour nous. Nous attendîmes long-temps en vain; deux jours s'écoulèrent dans cette attente; nous eûmes quelques inquiétudes,

mais (1) elles cessèrent le quatrième jour par le retour de l'officier : il nous apprit que la barre seule l'avoit retenu si long-temps, qu'elle restoit ainsi quelquefois impraticable quatre & même huit jours de suite. Quant à ce qui me regardoit, M. Cheinier, notre consul, m'offroit avec le plus grand plaisir sa maison pour m'y établir ; mais il ne répondoit pas de l'impression que pouvoit faire sur des peuples inquiets & superstitieux, la vue de mes instrumens. Je ne pouvois faire aucune observation dans Salé, sans avoir demandé l'agrément du gouverneur ; il falloit donc l'instruire de l'objet de ces observations, & il ne pouvoit rien accorder sans en avoir donné avis au roi de Maroc. Tous ces préliminaires demandoient du temps, & nous desirions en rester très-peu à Salé ; je craignois encore que, descendus une fois à terre, la barre ne m'y retînt trop long-temps, & ne me fit perdre, dans cet endroit, des momens qui m'étoient plus précieux ailleurs (2). Toutes ces considérations réunies me firent prendre la résolution de laisser les montres & mes instrumens sur le vaisseau ; il fut même décidé qu'on ne descendroit à terre, qu'au cas que la barre devînt assez belle pour pouvoir espérer de revenir dans le même jour, ou tout au plus tard le lendemain.

La barre étant devenue praticable, on fit un premier voyage dont je ne fus point ; je préfèrai d'attendre celui que M. de Tronjoly devoit faire à Salé. Les premiers revinrent le lendemain ; leur retour nous rendit plus hardis pour un second voyage. M. de Tronjoly, qui avoit à parler au consul, se disposa à descendre à terre, & agréa que je l'y accompagnasse ; M. Wallot voulut bien rester à bord, pour veiller en mon absence aux montres marines, conjointement avec M. Leroy, qui avoit été du premier voyage.

(1) Nous étions le premier vaisseau de roi François qui eût abordé à Salé, depuis une paix encore peu affermie avec un peuple d'une probité fort suspecte.

(2) La longitude de Salé n'est point parfaitement connue ; je n'aurois pu vérifier les montres que par rapport au moyen mouvement, comme j'avois fait à Saint-Pierre. Je desirois donc arriver à Cadix, où je devois faire une vérification complète.

M. de Tronjoly étoit attendu avec impatience de M. Cheinier, consul de France, & du gouverneur de Salé; ils se trouverent sur le rivage à notre arrivée, entourés d'une affluence considérable de Maures ou de Saletins, empressés à venir nous recevoir; tous nous donnerent des marques d'amitié, & nous témoignèrent, par leurs gestes, qu'ils n'étoient point fâchés de nous voir; ils ne manquoient pas même de familiarité, venant sans façon, les uns nous prendre la main, les autres nous demander des blanquilles (1). Pendant tout le temps que nous restâmes dans la ville, le gouverneur, pour nous délivrer de leur importunité, & dans la crainte que nous ne fussions insultés, nous donnoit un garde pour nous accompagner toutes les fois que nous sortions. Celui-ci, un bâton à la main, marchoit devant nous, & écartoit sans beaucoup de ménagement, ceux qui se trouvoient sur notre passage; mais cette précaution étoit peut-être inutile. Nous trouvâmes les Saletins beaucoup plus honnêtes & moins farouches que nous ne nous l'étions imaginé; nous ne reçûmes que des marques d'amitié des principaux de la ville; pour le commun du peuple, il n'y avoit que les petits enfans qui crioient après nous, en nous disant en leur langue des injures d'autant plus indifférentes, que nous ne les entendions pas: mais ce que ces enfans nous répétoient le plus souvent, c'étoit le mot de *pomba*; ils vouloient nous reprocher par-là les bombes que les François avoient jettées sur Salé & sur l'Arache, dans la dernière expédition (2).

Nous devions ne rester à Salé que le reste de la journée, & nous en retourner à bord le lendemain de grand matin, pour prévenir la brise du large. Nous employâmes ce peu de temps à parcourir la ville, & les nouveaux objets qu'elle nous présentait, tant par elle-même, que par ses habitans.

(1) Petite piece de monnoie d'argent, valant 3 sols 4 den. de France.

(2) En 1765, au mois de juin, les François bombardèrent Salé & l'Arache, & brûlerent quelques chebees Saletins: cette expédition donna lieu à une treve qui se fit au mois d'octobre de la même année; & enfin au mois de juin 1767, la paix fut conclue entre le roi de France & le roi de Maroc.

Ce coup-d'œil précipité n'étoit pas capable de nous instruire beaucoup; mais le lendemain, au moment de partir, la mer s'étant trouvée très-grosse sur la barre, aucun pilote du pays ne voulut nous la faire passer. Le lendemain & le sur-lendemain, même obstacle; nous nous vîmes donc retenus à terre pendant près de quatre jours, sans pouvoir regagner le vaisseau. Je fus en mon particulier consolé de ce retard, par l'occasion qu'il me procura de mieux examiner ce dont je n'aurois pu avoir qu'une très-légère idée, si je ne fusse resté à Salé qu'une demi-journée.

Les politesses & les attentions de M. le consul nous dédommagerent du peu de société que nous trouvâmes à faire avec les Saletins; sa complaisance à nous faire voir tout ce qui pouvoit intéresser notre curiosité, & à suppléer, par récit, à ce que nous ne pouvions apprendre dans le peu de temps que nous avions à rester, rendit notre séjour à Salé agréable & intéressant. Plus il nous fit connoître le peuple Maure, plus nous plaignîmes en lui le sort d'un homme d'esprit, réduit à vivre au milieu de ces barbares stupides. Je joins ici quelques remarques sur la ville de Salé; les connoissances incertaines que l'on a du lieu & des habitans, pourront peut-être rendre intéressant le peu que j'ai à en dire.

De Salé;

La ville de Salé est située sur la côte occidentale de l'Afrique par 34 deg. 4 minutes de latitude, (1) & 9 deg. 6 minutes de longitude; c'est une des plus considérables villes du royaume de Fez, sous la dépendance du roi de Maroc. Une rivière, dont le nom est *Guerou*, la divise de l'est à l'ouest en deux parties, que l'on distingue dans les cartes, en appelant celle qui est au nord *le vieux Salé*, l'autre au midi *le nouveau Salé*; mais cette dernière s'appelle plus proprement *Rabath* (2).

(1) Je n'ai pas pu vérifier par moi-même cette latitude: quant à la longitude, je la donne ici telle que je crois pouvoir la déduire par les montres marines, d'après quelques observations particulières faites en rade de Salé, de dessus le vaisseau.

(2) C'est, sans doute, ce nom de *Rabath*, que porte la partie méridionale

L'embouchure de la rivière de Guerou forme, entre les deux villes de Rabath & du vieux Salé, un port pour les bâtimens marchands ; mais l'entrée en est difficile, étant traversée par cette fameuse barre ou banc de sable, qui regne tout le long de la côte d'Afrique, & contre lequel la mer venant à se déployer avec une force incroyable, se souleve en plusieurs grosses lames très-dangereuses à traverser. La barre de Salé est la plus dangereuse de celles des autres ports d'Afrique : il faut presque un calme pour qu'elle soit praticable ; la moindre brise du large la rend difficile ; en conséquence, il faut choisir les momens pour entrer dans le port & pour en sortir. L'un est plus aisé que l'autre : car pourvu que la mer ne brise pas avec trop de violence contre la barre, on entre facilement, en présentant toujours la poupe droit à la lame, qui pousse d'elle-même le bâtiment dans le port. On choisit pour plus de facilité le moment de la pleine mer, c'est celui où la vague se déploye le moins. Mais pour sortir du port, il faut tâcher de devancer la brise du large qui peut grossir la mer, & alors on conçoit combien il est difficile de traverser debout, & de surmonter cinq ou six grosses lames qui se suivent avec rapidité ; l'une fait perdre l'air au bâtiment, l'autre le présente en travers, & il devient infailliblement le jouet des suivantes, qui l'engloutissent, sans qu'on puisse lui porter aucun secours. Des exemples funestes ont rendu les gens du pays les plus expérimentés, d'une grande circonspection à passer cette barre : je les taxerois même d'un peu trop de timidité, si dans un cas si délicat, un excès de prudence n'étoit pas excusable.

D'après ce que je viens de dire sur la barre de Salé, on voit facilement quel préjudice peut porter au commerce un tel inconvénient local. Un vaisseau marchand un peu considérable, & tirant trop d'eau pour entrer dans le port, est obligé de mouiller en pleine côte : outre que le bâtiment n'est guere en sûreté dans cette rade foraine, que tout vent

de la ville de Salé, qui a fait nommer dans certaines cartes la rivière, Rebeta, au lieu de Guerou, son véritable nom.

forcé oblige d'abandonner (1), il faut souvent un temps considérable pour exporter les marchandises. Si une fois la barre devient mauvaise, on ne peut communiquer que rarement avec la terre; la distance où l'on est mouillé permet à peine deux voyages par jour (2); & les frais sont assez considérables à chacun de ces transports, parce qu'on est obligé de se servir des gens & des bateaux du pays, de peur d'accident pour les siens (3). Le principal commerce que l'on puisse faire avec les Saletins, est l'huile, la laine, le miel, la cire, les peaux de maroquins; ils ne reçoivent en échange que des munitions de guerre, comme poudre, canons, fusils, sabres, mais préférablement à tout cela de l'argent (4), qu'ils aiment beaucoup à tirer de l'étranger, sans permettre qu'il en sorte de chez eux.

La barre, à la vérité, peut avoir quelque avantage pour les gens du pays, en rendant très-difficile l'approche de leur côte; mais souvent cette défense se tourne contre eux-mêmes: nous en vîmes un exemple dans les quinze jours que nous mouillâmes en rade à Salé. Un petit chebec ne pouvant entrer dans le port, à cause de la barre qui étoit impraticable, vint mouiller à quelque distance de nous; nous le vîmes toute la journée faire beaucoup de signaux; en conséquence nous envoyâmes à son bord; c'étoit une prise

(1) Les vents de nord-ouest sont fort à craindre; il ne faut pas attendre qu'ils deviennent très-forts pour quitter l'ancre & gagner le large. Vers la fin de septembre & dans le mois d'octobre, il y a communément des coups de vents de sud qui font dérader; on mouille dans la rade de Salé communément sur une seule ancre, pour être plutôt appareillé en cas de mauvais vents; ou bien l'on n'affourche qu'avec un grelin & une petite ancre, pour éviter de couper ses câbles sur le fond.

(2) Le meilleur mouillage est à environ trois quarts de lieue de l'embouchure de la rivière dans le nord-ouest, laissant la tour d'Assan au sud-est.

(3) Un capitaine marchand a perdu son canot & sa chaloupe sur la barre de l'Arache, autre port voisin de Salé; à Salé même un bateau du pays y a péri, un seul Maure s'en est échappé.

(4) L'argent de France n'a point cours à Salé; les monnoies du pays sont le ducat d'or, valant 10 livres de France; l'once, valant 13 sols 4 deniers; la blanquille, valant 3 sols 4 deniers; le flus, il en faut 24 pour faire une blanquille; l'aquais, il en faut quatre-vingt pour faire une blanquille.

qu'un corsaire Saletin avoit faite sur les Portugais, & qu'il renvoyoit à Salé avec un détachement de son équipage. Les malheureux, contrariés par les vents, n'arriverent pas aussi-tôt qu'ils l'avoient espéré, de sorte qu'ils manquoient de vivres, & principalement d'eau depuis quelques jours. Ils faisoient signal à terre pour qu'on leur apportât au plutôt du secours; mais en vain des barques du pays avoient essayé de leur faire passer des vivres, la barre se trouva impraticable; elle resta de même quatre jours de suite, & auroit peut-être causé la perte du malheureux équipage, qui auroit péri de besoin à l'entrée du port, si nous ne nous fussions trouvés là pour le secourir de tout ce qui lui manquoit. Excepté la barre, dont je viens de parler, le port de Salé n'a rien de remarquable.

Pendant le séjour que j'ai fait à terre, je suis resté à Rabath: on ne me promettoit aucun objet intéressant dans le vieux Salé, qui n'est habité que par la populace; c'est ce qui m'a rendu peu curieux d'y passer: au reste, ce que je dirai de Rabath peut se prendre aussi pour Salé, & je réunirai souvent les deux villes sous le même nom.

Les maisons de Salé ont leurs toits en plate-forme; elles n'ont pour la plupart qu'un rez-de-chaussée, point de fenêtres; une seule porte donne entrée au jour dans chaque chambre; il n'y faut chercher d'ornemens ni extérieurs ni intérieurs, si on en excepte les maisons des consuls étrangers, où l'on voit des fenêtres & des meubles. Les Maures s'asseyent par terre, & n'ont d'autres tapis que des nattes de jone ou des coussins, qu'ils appellent des *estourmis*.

Il regne dans Rabath deux rues principales, assez larges; ce sont les rues commerçantes. Dans l'une se tient le marché; c'est là que les gens de la campagne viennent étaler les fruits, les légumes, & tout ce qui est nécessaire à la vie. La rue est bordée de boutiques de différens marchands & artisans. L'autre rue est affectée presqu'aux seuls cordonniers, ou faiseurs de ce qu'ils appellent des *babouches*, & que nous nommons pantoufles; c'est l'unique chaussure des Maures quand ils ne marchent pas nus pieds. Cette rue est couverte, dans toute

Description de
Rabath.

sa largeur, d'une plate-forme de clayes ou de branches d'arbres, qui servent à garantir les ouvriers des rayons du fofeil, auxquels l'ouverture de leurs boutiques les expose. Excepté ces deux rues, toutes les autres qui conduisent aux différentes maisons, sont très-étroites. La quantité & la qualité de l'huile qu'on fabrique à Salé (1), jointe à la malpropreté des maisons, & de ceux qui les habitent, répand dans toute la ville une assez mauvaise odeur. Le tout en général a un air très-pauvre & très-misérable.

La ville est entourée d'une longue file de murs, percée de différentes entrées, toutes gardées par des sentinelles particulières, qui n'ont d'autre marque de distinction qu'un bâton à la main. Les murs sont très-élevés, mais n'en sont pas plus solides; d'espace en espace ils sont appuyés par de petites tours quarrées, saillantes; de toute cette enceinte, qui ne laisse pas d'être considérable, une partie s'écroule de temps en temps, l'autre menace ruine, & la plus saine partie résisteroit avec peine à une volée de canon.

Cimetieres.

Entre les murs de la ville sont renfermés les cimetieres, qui occupent une partie de terrain d'autant plus considérable, que les Maures superstitieux n'enterrent jamais deux corps dans le même endroit; ils craignent de troubler les cendres de leurs peres; & pour éviter une indiscretion si criminelle, ils marquent chaque tombe par une pierre ou borne, qui avertit qu'à cet endroit il faut bien se garder de fouiller la terre: on voit en conséquence, tout le long du rivage auprès de la ville (Voyez planche 3.), des champs considérables jonchés de bornes, que l'on prendroit de loin pour des cannes de sucre, ou autres productions quelconques du pays, d'autant plus que les campagnes qui nourrissent les vivans, paroissent plus nues que celles où sont semés les morts.

Tombeaux de
saints,

Ce qui attire le plus la curiosité dans ces cimetieres, ce sont quelques petits pavillons quarrés, d'environ quinze pieds

(1) Ils font de l'huile avec des olives, c'est celle qu'ils vendent à l'étranger; pour leur usage ils en font avec des noix d'argan.

de hauteur, surmontés d'un petit dôme, ou d'une calotte très-aplatie; le tout est recrépi d'un lait de chaux fort blanc, qui y donne l'apparence de quelqu'endroit de distinction, surtout de la rade, d'où les regards ne peuvent s'empêcher de s'y arrêter; ce sont des lieux vénérables pour les gens du pays. Chacun de ces pavillons est le tombeau ou mausolée de quelque saint, à la folie duquel la piété & l'aveuglement ont érigé un palais dans le royaume des morts. Je dirai bientôt un mot de cett espèce de saints.

J'aurois désiré pouvoir donner la description des mosquées de Salé; mais il m'a été impossible d'en prendre aucune connoissance, soit par moi-même, soit par récit. Je ne soupçonne pas au reste les Maures capables d'avoir renfermé de grandes beautés dans l'intérieur de ces édifices.

Pour rendre ces détails de la ville de Salé aussi complets qu'il m'est possible de le faire, d'après le peu de temps que j'y ai séjourné, je joins ici la vue de cette ville, dessinée de dessus le vaisseau en rade, à environ une lieue de l'embouchure de la rivière, dans le nord-ouest de la ville. J'ai détaillé les objets un peu plus distinctement qu'ils ne paroissent de ce point de vue éloigné, m'étant aidé d'une lunette & de l'inspection plus particulière que j'ai été à portée de faire dans mon séjour à terre.

Vue de Salé

La tour d'Assan est à un demi-quart de lieue de la ville de Rabath, près du bord de la rivière. On croit qu'elle a été bâtie par les Portugais; elle peut avoir 100 pieds de hauteur. C'est un quarré dont chaque face extérieure a environ 46 pieds: on parvient au haut de cette tour par une rampe ménagée avec tant de douceur, qu'on y monteroit facilement à cheval. Les voûtes qui soutiennent cette rampe, sont de brique, elles commencent à céder aux injures du temps; & sont presque toutes dégradées au haut de la tour; les murs sont d'une très-belle pierre de taille, & ont sept pieds d'épaisseur. Un quarré intérieur au premier, forme, au milieu de la tour, une chambre à chaque étage, dont l'ouverture donne sur la rampe; j'aurois pris ces chambres pour des prisons, si dans l'une je n'avois remarqué des restes de pein-

Tour d'Assan.

tures à fresque, imitant des moulures. Au reste les maures ne font aucun usage de cette tour, & n'ont aucune notion de ce qu'elle a pu être autrefois. La tour d'Assan est située au bout d'un grand terrain entouré de murs, dont il ne reste plus que les ruines; il y a apparence que c'étoit l'emplacement de quelque temple ou palais, car on y voit les restes de plusieurs rangs de colonnes, dont quelques-unes sont encore en partie sur pied. L'on m'a fait remarquer la pierre dont ces colonnes sont construites; cette pierre, m'a-t-on dit, a été tirée du rivage, où elle est si tendre, tant qu'elle y est lavée de l'eau de la mer, qu'un couteau peut l'endommager; mais exposée à l'air sec, elle contracte la plus grande dureté, & devient excellente pour la bâtisse. La tour d'Assan est la seule antiquité remarquable aux environs de Salé.

Citadelle.

L'on voit au-dessous de la tour d'Assan, une tour ronde plus basse, percée de plusieurs embrasures; derrière cette tour est l'ancienne citadelle, dont elle fait partie. Cette citadelle est plutôt un amas de ruines, qu'un endroit fortifié; néanmoins d'autres peuples que les Maures en sçauroient profiter. Sa situation, à l'entrée du port, est fort avantageuse; son étendue est considérable, & renfermeroit aisément quatre mille hommes. Cette citadelle a été bâtie par les Portugais: elle tombe en ruine, mais les Saletins sont trop paresseux pour la relever; ils ont placé quelques canons sur les murs chancelans, qui, s'écroulant de temps en temps, entraînent avec eux affûts & batteries; on en voit les débris roulés parmi les rochers, sans que personne se mette en peine de rien sauver.

Mosquées.

Batteries.

A droite de la tour d'Assan, on voit une tourelle assez élevée; c'est une mosquée: le pavillon que l'on voit dessus sert à indiquer les heures de la prière; au-dessous de cette mosquée on apperçoit une batterie de 22 pieces de canons, un peu mieux en ordre que celle de la citadelle; enfin sur le bord du rivage, est une autre batterie toute neuve, presque à raze de terre, de 14 pieces de canons; c'est la seule de ce côté que l'on pourroit redouter. Assez loin de cette batterie, à droite & sur le bord du rivage, est un petit fort défendu de trois

trois ou quatre canons : le voisinage de la mer lui a été funeste ; car par un coup de mer, d'autres disent par un tremblement de terre, le rocher sur lequel il est bâti, fut fendu & les murs du fort furent séparés. Les rochers qui sont au pied de ce fort, forment entr'eux une petite anse : il est quelquefois possible de communiquer par-là avec la terre, lorsque la barre empêche d'entrer dans le port, mais il ne faut s'y hasarder qu'avec la plus grande précaution. Je remarquai en passant, que de 50 canons environ qui composent la défense de la ville de Salé, il n'y en a peut-être pas 20 qui soient en état de servir ; ils sont tous pêle-mêle, sans distinction des différens calibres, & montés sur des affûts qui ne manqueroient pas d'être écrasés par la secousse, si l'on faisoit jouer plus souvent les batteries.

Entre les murs de la ville & le bord de la mer, on voit de petits pavillons semés çà & là, ce sont des tombeaux de saints musulmans, ils sont entourés d'une multitude de bornes qui marquent les tombes des particuliers.

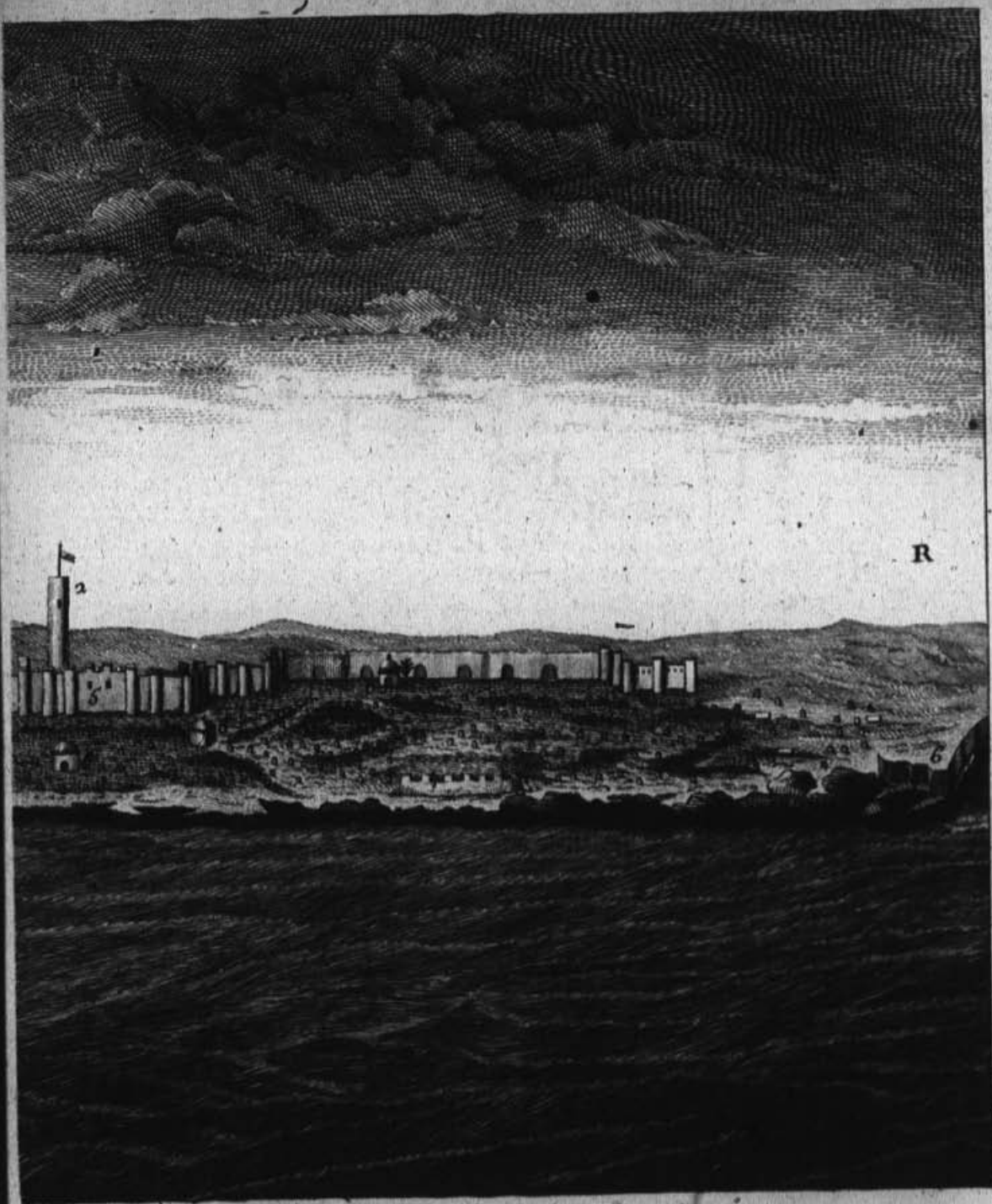
De l'autre côté de la rivière on ne distingue rien de remarquable qu'une petite tourelle qui est encore une mosquée, & une assez belle batterie toute neuve, de 22 pieces de canon, placée sur le bord de la mer.

Campagne &
environs de Salé.

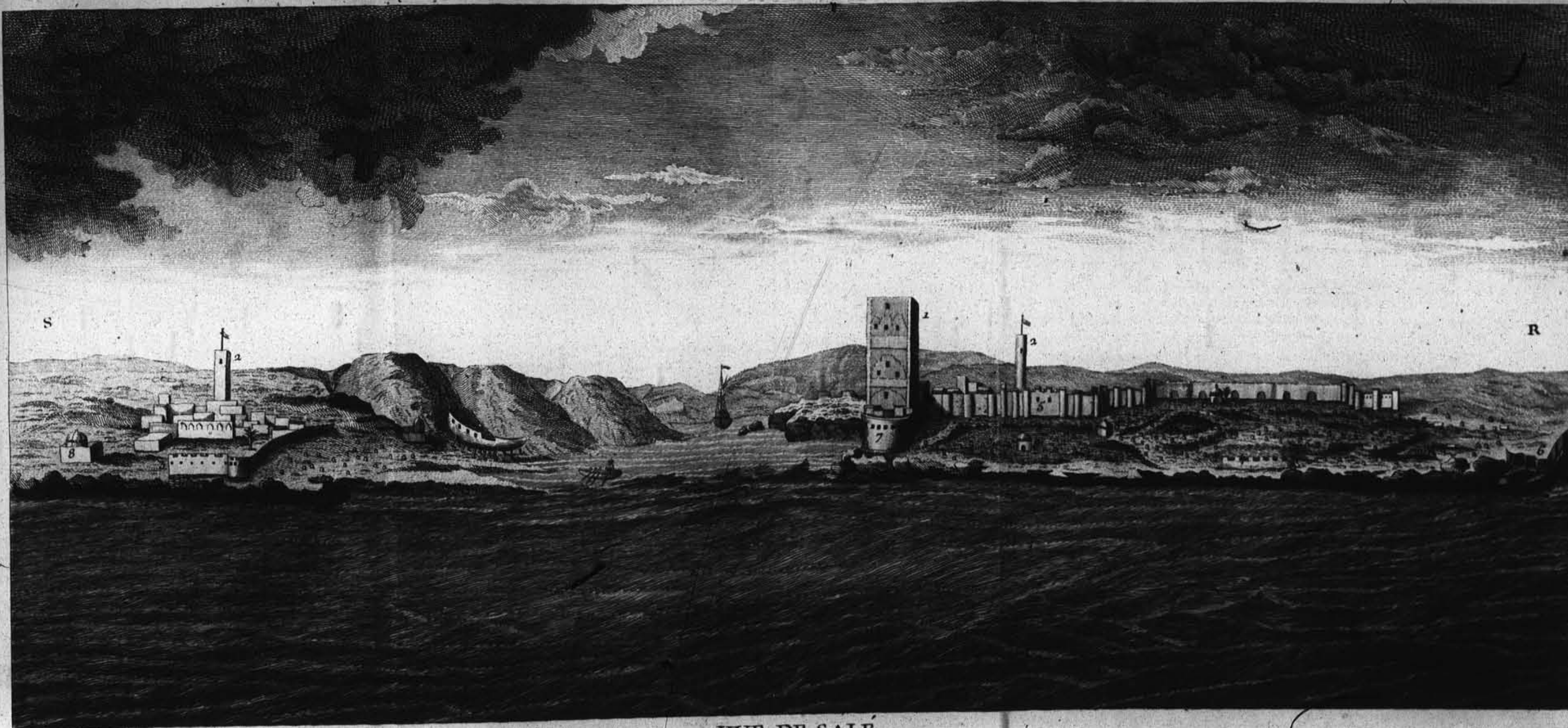
Hors des enceintes de la ville, sont des jardins, terres & possessions des habitans : les jardins sont grands & vastes, la raison en est simple : la terre appartient au premier occupant ; chacun prend autant de terrain qu'il croit en avoir besoin & pouvoir cultiver : s'en dégoûte-t-il, il l'abandonne, & va semer dans le champ voisin, si personne ne s'en est encore emparé. En général, il n'y a point de propriété absolue, tout appartient à l'empereur ; mais dans cette pauvreté & ce dénuement universel, chacun croit avoir le droit de s'approprier le bien du monarque, tant qu'il plaît à sa majesté de n'en point faire usage, & de ne point le revendiquer, ce qui lui arrive quelquefois, lorsqu'il voit le moment favorable où le travail du sujet a amélioré la terre. La plus grande beauté & richesse de ces jardins consiste dans une

grande quantité d'orangers, de citroniers & de cedras; il y a aussi beaucoup de grenadiers & de figuiers. Ces arbres sont plantés en pépinière, & forment, sans art, des bosquets agréables, où l'on respire un air frais & parfumé; on voit aussi dans ces jardins quantité de melons d'eau, de calebasses, de meringens, de tomates & autres légumes communes dans les pays chauds. L'oranger aime la grande chaleur, qui seule fait parvenir ses fruits à une parfaite maturité; il veut cependant être arrosé, & l'eau est rare en Afrique, où l'on voit quelquefois passer six mois sans pluie: il y a en conséquence dans l'endroit le plus élevé de chaque jardin, un puits, d'où l'eau est élevée par un chapelet de pots de terre, qui monte & descend par le moyen d'une roue que fait tourner une meule: l'eau est ainsi répandue dans un réservoir auquel aboutissent des canaux, dont la pente est ménagée pour la disperser dans tout le jardin, par de simples conduits faits dans la terre, qui vont répondre à chaque pied d'oranger. Les oranges, citrons & cedras, en général tous les fruits & légumes des environs de Salé, sont excellents; en un mot, il m'a paru que le sol ne demandoit, pour produire, que les soins du cultivateur, qui peut être récompensé au-delà de ses peines. On se tromperoit fort si l'on s'imaginoit que l'Afrique, cette partie brûlante, ne doit être qu'un vaste terrain aride & desséché, incapable de rendre aucune production. Il est vrai que l'intérieur n'est, selon les voyageurs, qu'une suite de déserts & de sables brûlans; mais on sçait que le voisinage des côtes est très-fertile. La bonne volonté & l'industrie manque aux Maures, & de-là vient en partie cette apparence d'aridité & de stérilité que l'on voit régner dans leurs campagnes.

Le royaume de Fez est un des plus fertiles cantons de l'Afrique; cependant la moitié de cette contrée est en friche. Une demi-lieue au-delà de Salé, la campagne est presque un désert: ce sont des plaines immenses & nues, qu'aucune plantation n'embellit: on ne trouve pas un seul arbre sur les grands chemins de communication d'une ville à l'autre:



2 Canons 4. Batterie de 14. Canons.
2 Canons. 8. Tombeaux de Saints



VUE DE SALÉ.

S. SALÉ. R. RABATH. 1. Tour D'ASSAN. 2. MOSQUÉES. 3. Batterie de 22 Canons 4. Batterie de 14. Canons.
5. Batterie de 22. Canons. 6. P. Fort de 4. Canons. 7. Tour de la Citadelle de 12 Canons. 8. Tombeaux de Saints

le voyageur fatigué n'y trouve aucun abri contre l'ardeur d'un soleil brûlant. Il est aussi obligé de porter avec lui des tentes pour passer les nuits à couvert des injures de l'air, & toutes les provisions nécessaires à la vie : car il parcourt souvent des pays immenses, sans rencontrer un seul Maure. Ces peuples, excepté dans les villes, n'habitent point dans des maisons ; ils n'ont point de demeures fixes ; toujours errans dans les campagnes, ils se transportent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, logent sous des tentes, forment en famille des petites sociétés, & des villages ambulans qu'on nomme *adouarres* : ceux qui habitent ainsi les campagnes, sont à demi sauvages, & forment presque un peuple à part des habitans des villes, avec lesquels ils communiquent peu.

L'on peut diviser les habitans de la ville de Salé en quatre classes : le vrai Maure, le Negre, le Juif & le Renégat. Habitans de Salé.

Les Maures sont les sujets du roi de Maroc, nés dans la religion de Mahomet ; les Negres sont des habitans du midi & du cœur de l'Afrique, des sauvages qui sont devenus les esclaves des Maures.

Les Juifs sont ce peuple errant & si connu par son malheur, méprisé de toutes les nations, ne pouvant jamais en former une, détestés des Maures même, malgré bien des ressemblances qui se trouvent dans l'extérieur de la religion des uns & des autres ; mais telle est la fatalité de leur sort, qu'un Maure méprise & déteste, je crois, davantage un Juif qu'un Chrétien ; néanmoins, il y a à Salé presque autant de Juifs que de Maures ; & malgré l'ignominie avec laquelle ils sont traités, ils y conservent & exercent le talent merveilleux qu'ils ont toujours eu de vivre d'industrie ; mais il leur faut prendre toutes les précautions possibles, car on est aisément disposé à leur faire expier sous le bâton les moindres fautes. Un Juif se trouve-t-il sur le passage d'un Maure, celui-ci lui donne un coup de poing ou un soufflet pour le faire ranger : c'est une galanterie dont le malheureux n'a pas droit de mar-

quer la reconnoissance qu'elle mérite. Un Juif qui leve la main sur un Maure a le poing coupé sans autre forme de procès ; s'il avoit à se plaindre du Maure, il pouvoit aller au gouverneur : il est vrai qu'il court souvent les risques d'avoir tort à ce tribunal. Il n'est pas permis aux Juifs de mettre le pied dans les cimetières ; pour être distingué du reste du peuple, ils portent une calotte & le vêtement noir ; aussi le noir est-il une couleur antipatique aux Maures.

Les Renégats sont des Chrétiens de différentes nations, qui ont embrassé la religion de Mahomet par divers intérêts ; soit qu'étant tombés entre les mains des Maures, ils aient voulu par-là se soustraire aux rigueurs de l'esclavage, soit que l'esprit du pillage & de la fainéantise les ait engagés à s'associer à un peuple qui en fait profession. Ces Renégats sont pour la plupart de mauvais sujets, qui ne trouvant point de sûreté à rester dans leur patrie, où ils ont commis quelque forfait, ne trouvent d'autres ressources que de se jeter dans un pays, d'où l'on ne peut les venir enlever. Ces coquins sont pour la plupart Italiens ou Espagnols ; les Maures ont assez de bons sens pour les mépriser. J'admirai la réponse d'un Saletin qui avoit été long-temps prisonnier sur les galères de France ; nous lui demandions comment il n'avoit pas eu envie de se faire chrétien : un bon Maure, nous dit-il, ne peut jamais devenir un bon Chrétien, & un bon Chrétien, ajouta-t-il, en montrant d'un air de mépris un de ces Renégats, ne peut jamais être bon Maure. Les Maures cependant sont trop heureux d'avoir ces Renégats avec eux ; c'est d'eux qu'ils apprennent le peu qu'ils savent à construire des vaisseaux, à les conduire. Il est de ces Renégats assez scélérats pour commander des corsaires Saletins, & aller porter les armes contre leur propre nation, & ramener en triomphe leurs compatriotes chargés de chaînes, pour les livrer au plus dur esclavage ; mais quelques obligations que les Maures aient à ces apostats, ils savent les apprécier ce qu'ils valent, & ne veulent point les reconnoître pour Maures ; ils ne les appellent jamais qu'avec mépris, du nom de Renégats.

L'habillement ordinaire des Saletins consiste dans une longue piece d'étoffe blanche, peu large, qu'ils appellent *eckque*. Les hommes & les femmes s'en enveloppent diversement le corps ; les hommes pour la plupart ne couvrent que leur ceinture, & laissent à découvert les bras, les épaules, les jambes. Cet habillement blanc donne aux Maures l'air de véritables statues ; ceux qui sont occupés à des ouvrages où ils ont besoin de liberté dans leurs mouvemens, n'ont point de *eckque*, mais une simple veste ou gilet sans manche, & une culotte très-large, qui prend depuis le haut des reins, & descend à la cheville du pied. Les Maures ont tous le turban des Turcs, c'est-à-dire, une espece de mouchoir blanc roulé, qui ceint leur front de plusieurs tours ; le dessus de la tête est recouvert d'une calotte rouge. Ils laissent croître leur barbe ; en général ils laissent croître le poil que nous coupons, & coupent celui que nous gardons ; cela a lieu pour l'un & l'autre sexe : les femmes cependant gardent leurs cheveux.

Les femmes ont également le *eckque* comme les hommes ; elles s'en enveloppent depuis les pieds jusqu'au haut de la tête ; lorsqu'elles sortent, il ne leur est pas permis d'avoir le visage découvert : une ou deux ouvertures sont ménagées dans l'étoffe, ou entre les replis du *eckque*, par lesquelles elles jouissent du droit de tout voir, sans le plaisir d'être vues, contrainte bien fâcheuse pour le sexe. La jalousie des maris est excessive, leurs femmes sont toujours enfermées dans l'intérieur de leurs maisons, elles ne peuvent parler à d'autres hommes qu'à leurs proches parens ; il est très-rare d'en rencontrer dans les rues de Salé, excepté un peu avant le coucher du soleil ; ou elles vont quelquefois prier dans les cimetières, mais elles sont si bien enveloppées, qu'il est impossible de voir autre chose que deux grands yeux qui excitent plus la curiosité qu'ils ne la satisfont. Si les femmes des Maures vivent dans une captivité perpétuelle, la liberté des Juives y fait contraste ; celles-ci ne portent point le *eckque*, & vont à visage découvert (1).

(1) Je ne parle ici que de l'habillement ordinaire des Saletins ; je n'en ai point vu d'autre, excepté au gouverneur. Le jour qu'il nous reçut en cérémonie,

La police de la ville est confiée aux soins d'un gouverneur, qui est en même temps lieutenant de police, juge, & quelquefois exécuter. Il se transporte le matin au marché des viandes, qui se tient sur une espece de greve au bord de la riviere. Un Maure quelconque y conduit son bœuf, l'égorge, en coupe le meilleur morceau qu'il va présenter au gouverneur; celui-ci, sur la bonté apparente de cette viande, décide tout de suite combien le marchand doit en donner de livres pour une blanquille. Le reste de la journée ce gouverneur se promene par la ville, monté sur une mule, & suivi d'un valet armé d'un bâton; s'il se rencontre quelqu'un en contravention, le gouverneur le condamne sur le champ à un certain nombre de coups de bâton, selon son bon plaisir, & c'est son valet qui est chargé de les distribuer à l'heure même, si toutefois M. le gouverneur ne veut pas se donner la peine de les donner lui-même, ou si son bras est fatigué de la besogne. Le patient n'a point d'appel à une justice supérieure, ce qu'il reçoit est toujours censé bien mérité. Il n'y a que les grands crimes qui soient réservés à la justice de l'empereur; le principe de ce prince est de punir par l'amputation du membre qui a fait le mal; le coupable est amené devant lui, on expose le crime, le jugement est aussi-tôt porté, l'exécuter est celui qui se trouve avoir un couteau prêt; il fait l'opération comme il l'entend. On juge des souffrances du misérable patient entre les mains d'un tel bourreau, qui moitié coupant, moitié sciant, moitié cassant, vient à bout de détacher le membre, & pour toute emplâtre, applique sur la plaie un peu de boue, ou y répand de la poix résine. L'on m'a assuré que plusieurs survivoient à de telles opérations.

Il n'y a point d'autres tribunaux que celui de l'empereur, d'autres loix que sa volonté; il ne prend conseil de per-

De eckque

il n'avoit point sa mandrille, mais le véritable habillement des Turcs. Quant aux femmes, la difficulté de les voir, m'a empêché de remarquer quel autre habillement elles peuvent avoir sous le eckque.

sonne; en un mot, il exerce un despotisme qui ne connoît point de bornes. D'après cela, il est aisé de s'imaginer tout ce qui se passe sous un tel gouvernement, dont le caprice, l'injustice & la cruauté doivent naturellement être l'ame; on se formera également une juste idée du peuple Maure, peuple sans industrie, sans vrai courage, paresseux, libertin, abruti, & tel que doivent être de vils esclaves.

Il me reste à parler d'un article de la superstition des Maures, qui m'a le plus frappé, c'est celui de leurs saints. Si parmi le plus bas vulgaire il se trouve quelque original qui ait naturellement, ou qui affecte dans sa conduite & dans ses manières quelque chose de singulier & de ridicule, il est aussitôt réputé saint; tous se prosternent devant lui; on court lui baiser la main; on lui demande sa protection; tout de sa part est respectable; on recherche son amitié; on craint sa colère; son ennemi devient celui du peuple, & souvent la triste victime d'une superstition aveugle (1). L'adroit & fourbe personnage, qui souvent n'a joué la folie que pour l'avantage qu'il en retire, se rend plus extravagant & plus saint que jamais; il devient alors plus puissant & n'a besoin de rien; on se laisse arracher tout ce dont il témoigne avoir envie, & l'on baise la main qui le ravit. Où va l'aveuglement des hommes! Combien est grande la force de la superstition, qui les rend quelquefois si contraires à eux-mêmes, & qui fait taire en eux la voix des sentimens qui leur sont les plus chers! Croiroit-on que ce qui fait l'affront, la honte & l'offense la plus sensible pour un Maure (dont la passion dominante est la jalousie la plus effrénée), devienne pour lui une gloire, un mérite, un honneur, quand cela vient de la part d'un de ces saints, qui ne demandent pas mieux que de jouir dans ce monde des avant-goûts du paradis de Mahomet! On m'a assuré le fait suivant. Une nouvelle mariée avec son époux, accompagnés de plusieurs personnes de la noce, traversoient la rivière

Des prétendus
saints.

(1) Il ne tiendrait qu'à un de ces saints de faire lapider quelqu'un qui lui déplairait.

dans un bateau ; un saint se trouva parmi eux ; la mariée ne lui déplut pas, sa sainteté manifesta sa volonté, elle fut adorée, & l'époux béatifié prêta les mains à sa sanctification, en couvrant le saint de son manteau ; l'on cria : ô bonheur ! ô félicité ! & le Maure reçut de tout le monde des complimens sur une nouvelle & sainte dignité. Tous les saints à la vérité n'ont pas, dit-on, un droit si étendu, tous ne sont pas aussi adroits pour acquérir un pareil privilège.

Lorsqu'un saint meurt, on lui élève, au milieu des cimetières, un de ces petits mausolées dont j'ai parlé ci-dessus. J'ai eu l'avantage de voir & de parler à un de ces saints originaux, dont on croira peut-être, mais à tort, que j'amplifie le tableau. La folie de celui-ci étoit d'imiter avec ses levres le bruit du canon & des bombes ; il alloit toute la journée bourdonnant dans les rues, & frémissant comme les anciennes Sibylles ; en entrant dans l'appartement où nous étions, il commença par y répandre son souffle divin, en allant dans tous les coins avec sa bouche tirer des bombes & du canon ; lorsqu'il eut fini sa chanson, il reçut de nous des fruits & autres choses que nous lui présentâmes à manger ; & l'on nous assura que sans la grande quantité que nous étions d'étrangers, & sur-tout d'autres Maures qui étoient présens, il n'auroit pas été difficile de faire boire du vin au saint ; c'est cependant un grand crime pour un mahometan ; mais par tout pays il suffit souvent de tenir en quelque chose à la divinité, pour jouir de bien des privilèges.

Départ de Salé.

Le vent qui régnoit au large & nous retenoit enfermés à Salé depuis plusieurs jours, cessa enfin, & permit de passer la barre sans danger ; nous profitâmes avec empressement de ce moment, & regagnâmes notre vaisseau, bien résolu de ne plus nous exposer à un pareil retard. Nous desirions nous rendre incessamment à Cadix ; la longueur de notre première traversée ayant fort avancé nos vivres, nous rendoit les momens précieux. Nous appareillâmes donc le 10 septembre, après être resté 14 jours mouillés devant Salé. En vain pour nous retenir on nous fit un signal à terre la veille de notre départ,

départ: nous y envoyâmes aussi-tôt, mais il fut impossible de pouvoir jamais aborder à la côte; la barre étoit impraticable: nous ne pûmes donc sçavoir le sujet de ce signal (1). Le lendemain le vent s'étant trouvé favorable, nous ne jugeâmes pas devoir manquer cette occasion, & nous fîmes route vers Cadix, où nous fûmes rendus au bout de quatre jours, c'est-à-dire, le 13 septembre à sept heures du soir.

Arrivée à Cadix.

Rien ne m'avoit encore autant frappé que le coup-d'œil de la rade de Cadix, par la quantité de bâtimens de toutes les especes & de toutes les nations qui s'y trouvent rassemblés. La flotte destinée pour la Veracruz y étoit alors mouillée & prête à partir; je fis des vœux pour son retard, ayant appris que M. Chappe, qui devoit s'y embarquer, pour aller en Californie, observer le passage de vénus, n'étoit point encore arrivé; mais on m'assura qu'il n'y avoit rien à craindre, & que M. Chappe auroit le temps de se rendre avant que l'on mît à la voile: effectivement cette flotte qui devoit partir de jour en jour, vers la fin de septembre, n'est sortie de la rade de Cadix que le 23 décembre, comme je l'ai appris depuis.

Ayant touché à la côte d'Afrique, nous étions dans le cas de faire la quarantaine; mais les médecins de la santé étant venus nous visiter, & n'ayant trouvé aucun malade dans le vaisseau, il nous fut permis de communiquer à terre dès le lendemain de notre arrivée. J'allai saluer le gouverneur de Cadix, & lui demander son agrément avant de commencer mes opérations; je me rendis ensuite chez M. le marquis de la Victoria, pour obtenir la permission de faire mes observations à l'observatoire de la marine; elle me fut accordée. M. de Puyabry, consul de France, voulut bien se charger de toutes les démarches nécessaires pour faire entrer

(1) Pendant notre séjour à Cadix nous reçûmes une lettre de Salé, qui nous apprit le sujet du signal par lequel on avoit voulu retarder notre départ, c'étoit pour recevoir un présent considérable de vivres & de rafraichissemens, que le roi de Maroc venoit d'ordonner qu'on nous offrit, ayant été informé de notre arrivée à Salé.

mes instrumens & les montres dans la ville; ce n'étoit point une affaire aisée : toutes les permissions obtenues à ce sujet, n'empêcherent pas que tout ne fût visité à la douane avec la plus grande exactitude; & ce ne fut qu'après bien des transports & bien des peines, que mes instrumens furent rendus à l'observatoire. Les montres ne souffrirent pas le moindre dérangement de tous ces mouvemens : toute l'attention de M. Leroy étoit, il est vrai, portée de ce côté; mais l'on peut dire, d'après les preuves qu'elles en ont données dans cette campagne, que ces montres sont d'une très-grande facilité dans le transport, & qu'avec un peu d'attention, elles ne sont pas susceptibles d'être arrêtées ni dérangées, davantage que bien d'autres n'auroient peut-être pas. J'appris bientôt que je devois être d'autant moins choqué de la visite faite à mes instrumens, que l'on avoit droit de m'en faire subir une non moins rigoureuse, chaque fois que je passois les portes, soit en entrant, soit en sortant de la ville (1). Cet usage paroît d'autant plus ridicule aux étrangers, qu'il n'existe nulle part tel qu'à Cadix.

La ville de Cadix est trop connue pour m'arrêter ici à en faire une longue description; il y a d'ailleurs peu de monumens à admirer dans cette ville; le seul édifice remarquable, ou plutôt qui le sera un jour, s'il est jamais achevé, est une église bâtie toute en marbre : depuis plus de cinquante ans, on est déjà parvenu à l'élever jusqu'à trente pieds. Les fortifications du côté de la porte de terre, sont un très-beau morceau dans ce genre. La seule promenade qu'il y ait à Cadix, est une espèce de cours sur le bord de la mer, du

(1) Cette visite se fait de la façon la plus ridicule & la plus indécente; nul endroit des vêtemens n'en est exempt : l'objet est d'empêcher le passage des piastres; il n'est pas permis en conséquence d'entrer ni de sortir de la ville avec plus de cinq piastres dans sa poche, ni même avec une somme un-peu considérable d'argent de France. Le tabac est également de contrebande; il n'y a pas long-temps qu'on pouffoit le ridicule, jusqu'à jeter celui qu'on avoit dans la tabatière, en n'en laissant que la quantité suffisante pour l'usage de la journée. Les moines seuls sont exempts d'être fouillés; on suppose, sans doute, qu'ils ne sont pas capables d'abuser du respect qu'on a pour eux.

côté de la rade; on l'appelle la *Lameda*: on y est exposé le jour à toute l'ardeur du soleil, le soir à la fraîcheur de la mer & au moindre vent. Cette situation désavantageuse empêche les arbres d'y croître passé 15 pieds de hauteur. Le coup-d'œil de la rade, où l'on voit continuellement arriver & sortir des vaisseaux, est, selon moi, le seul agrément de la *Lameda*; néanmoins comme elle est la seule promenade de la ville, il s'y assemble tous les soirs la compagnie la plus brillante; les grands manteaux & les chapeaux rabattus en sont exclus jusqu'à l'heure de l'*Angelus*; mais ce moment une fois arrivé, la liberté reprend ses droits sur la gêne & la cérémonie. L'allée où l'on se promène à pied, est bordée des deux côtés d'une balustrade de pierre, qui forme en même temps des bancs, & autour de laquelle les carrosses attelés des plus jolies mules, viennent tourner lentement.

J'aurois pu me dispenser de faire transporter à Cadix mes instrumens; j'en trouvais dans l'observatoire de la marine un grand nombre de toute espèce & de la meilleure construction. Cet observatoire a été bâti sous la direction de M. Godin; il est situé avantageusement au bord de la mer, & appuyé sur une tour fort élevée; les instrumens sont tous placés dans une salle carrée fort vaste, percée de chaque côté de différentes fenêtres, pour pouvoir découvrir le tour de l'horizon; de cette salle on communique à une galerie extérieure du côté de la mer, d'où l'on peut considérer le ciel sans obstacle, & plus commodément encore de dessus la plateforme de la salle, dont je viens de parler. La mort du dernier directeur avoit causé quelque désordre dans l'observatoire; je trouvais, quand j'y arrivai, les instrumens dérangés & un peu négligés; mais M. Tofino, lieutenant de vaisseau, qui venoit d'être nommé à cette place, se préparoit à y rétablir l'ordre, & à y commencer des observations qui seront d'autant plus utiles que l'on en a peu de bonnes faites dans cette ville. J'avois été chargé de faire des recherches d'observations relatives à la détermination de la longitude de Cadix, sur laquelle on a de grands doutes; j'ai fait toutes les perqui-

Observatoire de
la Marine de Ca-
dix,

sitions possibles, & je n'ai trouvé dans l'observatoire, ni observations, ni indices qu'il y en ait eu de faites, & dont on tint un journal suivi. La seule éclipse de 1764 avoit été exactement observée; j'étois chargé de la recueillir, & j'en fus redevable à M. Tofino. Je trouvai à Cadix MM. Doz & Medina, lieutenans de vaisseau & astronomes nommés de la cour d'Espagne pour aller en Californie observer, conjointement avec M. Chappe, le passage de vénus sur le soleil: ils n'attendoient que le moment de partir; mais le retard de la flotte me procura, pendant tout le temps que je restai à Cadix, l'avantage de les avoir pour témoins assidus de mes observations; ils voulurent bien même en faire avec moi de relatives à mon objet.

Vingt jours que je restai à Cadix, me permirent de faire toutes les opérations qui concernoient mon épreuve; & je crus pouvoir me flatter d'avoir dans cette ville une vérification complète des montres marines; on juge de l'empressement que j'eus à en tirer les résultats; les différents points de vue sous lesquels ils peuvent se présenter, demandent le plus grand détail & de longues discussions: je renvoie cet article à la seconde partie, & n'exposerai ici qu'un précis capable de donner une idée du succès de l'épreuve.

Par mes premières observations faites à Cadix, il résulta:

• Qu'un vaisseau qui eût été 109 jours à tenir la mer, n'eût été trompé par une des montres que de 56 minutes de degrés en atterrissant à Cadix, ce qui ne fait qu'environ 14 lieues d'erreur en longitude (1); par l'autre montre, qui est celle qu'on avoit ouverte à l'isle de Saint-Pierre, on eût été trompé de 1 degré 45 minutes, c'est-à-dire, d'environ vingt-sept lieues.

Or, ceux qui navigent avec le plus d'habitude & de connois-

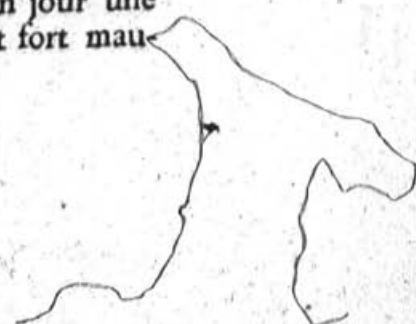
(1) Dans cette détermination, je suppose la longitude de Cadix de 8 degrés 21 minutes; mais on a lieu de croire que cette ville est de 12 minutes plus à l'ouest qu'on ne l'a placée jusqu'ici, ce qui diminue d'autant l'erreur susdite des montres marines, qui toutes deux se sont accordées à mettre Cadix plus à l'ouest qu'il n'est sur les cartes & dans la connoissance des temps.

fance, ne rougissent point d'avouer qu'ils sont sujets à commettre dans des traversées de deux mois & quelquefois moins, des erreurs de 50 & 60 lieues. De quel secours ne seroit donc pas pour la marine une montre qui au bout de quatre mois donneroit la longitude à 14 lieues près !

On eût eu lieu sans doute d'être parfaitement satisfait du succès de cette montre, si dans la suite de son séjour à Cadix elle n'eût éprouvé un dérangement un peu trop sensible, comme on peut le voir dans le journal des observations de Cadix (Voyez 2^e partie). Ceux qui voudront se donner la peine de suivre les observations de Cadix, y verront un exemple des compensations d'irrégularité qui peuvent se faire dans les mouvemens d'une montre, & une preuve de la nécessité des vérifications intermédiaires, pour pouvoir juger de la régularité de sa marche dans un long intervalle de temps.

Ayant fait un nombre suffisant d'observations, je fis transporter à bord mes montres marines & mes instrumens ; nous n'attendions que les vents pour mettre à la voile, nous fûmes néanmoins encore une douzaine de jours sans partir ; ce retard, le peu de vivres qui nous restoit & la saison avancée nous firent renoncer à aller à Lisbonne, & il fut résolu que l'on passeroit immédiatement de Cadix à Brest.

Nous sortîmes de la rade de Cadix le 14 octobre ; un vent d'est nous poussa au large & nous amena le lendemain par le travers du cap Saint-Vincent. Nous commençâmes alors à diriger notre route dans le nord ; mais les vents nous manquèrent incessamment, & nous fûmes abandonnés pendant près de huit jours à un calme presque continu, & d'autant plus désagréable, que la mer étant fort grosse, nous faisoit éprouver les plus grands roulis. Nous crûmes devoir attribuer cette grosse mer, qu'un calme ne pouvoit appaiser, à quelque coup de vent qui étoit sans doute passé depuis peu dans ce parage ; ce qui nous paroissoit d'autant plus probable, qu'étant encore à Cadix, nous eûmes un jour une assez grosse mer en rade, & le temps nous parut fort mau-



vais au-dehors. Cela nous consola en partie du retard que les vents contraires avoient apporté à notre départ.

C'étoit à peu près par la latitude de Lisbonne que nous nous trouvions pris de calme; heureusement le moindre souffle qu'il pouvoit y avoir, nous pouffoit toujours en bonne route; mais ce chemin étoit si peu de chose, qu'il eût fallu bien du temps pour doubler le cap Finistère. Un vent favorable & plus fort vint enfin, & en peu de jours nous fit doubler la côte d'Espagne, & nous amena par la latitude de Brest.

Nous allions en prendre connoissance le 28 octobre, & nous nous préparions à entrer, lorsqu'un vent forcé du sud nous obligea de renoncer à l'attérage & de ne songer qu'à nous entretenir en latitude. Le vent s'étant approché de l'ouest sans diminuer de force, la mer devint très-grosse & l'horison fort brumeux; nous fûmes ainsi près de trois jours battus par un très-gros temps, en attendant un éclairci & un vent plus maniable pour pouvoir aller prendre connoissance de la terre, dont nous aurions désiré être plus éloignés que notre estime ne nous en faisoit. Nous reçûmes plusieurs coups de mer, nous essuyâmes les tangages les plus violens, nous nous soutenmes cependant presque toujours sous nos quatre corps de voile.

Le 30 octobre au matin le vent tomba de moitié, & passa au nord-ouest; l'horison s'éclaircit; tout enfin se disposa favorablement pour nous permettre de courir sur la côte. Nous eûmes vers midi connoissance de l'isle de Ouessant; laissant cette isle au nord, nous donnâmes dans le passage de l'Iroise avec un vent des plus favorables, qui nous conduisit jusque dans la rade de Brest, où nous mouillâmes le 30 octobre à sept heures du soir.

Arrivée à Brest.

C'est ainsi que se termina un voyage de quatre mois & demi, heureux dans toutes ses circonstances, je n'ose dire dans l'exécution & le succès; c'est au public à en juger. Descendu à Brest, je ne tardai pas à me mettre en état de profiter des premiers momens de beau temps, que la saison

commençoit à rendre rares. J'eus bientôt un nombre suffisant d'observations, qui mirent le sceau à l'épreuve des montres marines; je les remis alors entre les mains de M. Leroy, & je revins à Paris, où j'arrivai le 28 novembre. J'avois calculé sur le vaisseau toutes les observations que j'avois faites pour l'épreuve des montres; je fus donc bientôt en état de rendre compte à l'Académie de mes opérations & de ses résultats.

Les pieces qui composent la seconde partie de cet ouvrage, sont celles sur lesquelles la Compagnie a prononcé un jugement si honorable pour M. Leroy.

Fin de la premiere Partie.

